Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

2004-2005
ANNUAL PROGRESS REPORT

Canada

Manitoba

106-00339/

Message from Federal and Provincial Ministers responsible for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

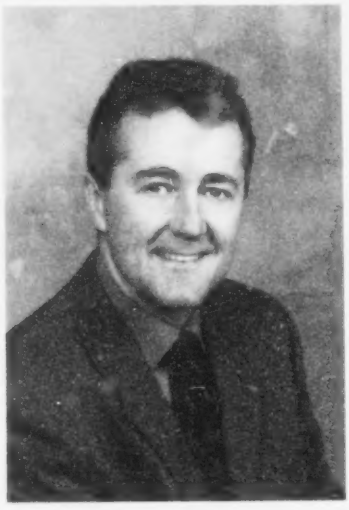

Fiscal year 2004-05 was a milestone year for infrastructure in two major respects. We marked a decade of federal-provincial infrastructure programming in Manitoba. It was also a year of significant program expansion.

Between the 1994-2000 Infrastructure Works program and the second infrastructure agreement from 2000-06, federal, provincial, and local partners will have directly invested over $425 million in close to 700 local infrastructure projects throughout the province. The infrastructure renewal initiative in Manitoba's communities continues to generate significant benefits for the environment and the overall quality of life for the general population. This federal-provincial programming continues to have a positive impact on municipal budgets in allowing Manitoba communities to undertake infrastructure enhancements with 33 cent dollars.

With this year's launch of the new Municipal Rural Infrastructure Fund and continued progress on trilateral negotiations in support of Winnipeg's strategic infrastructure priorities, Manitobans can look toward future benefits from ongoing, predictable, and expanded infrastructure programming.

While the bar on sustainable infrastructure continues to be raised, the basic tenets remain local input, federal-provincial co-operation, cleaner environments, and healthier communities.

Stephen Owen

The Honourable Stephen Owen
Minister of Western Economic Diversification
Minister of State (Sport)

Scott Smith

The Honourable Scott Smith
Minister of Intergovernmental Affairs
And Trade

Message from Federal and Provincial Ministers responsible for

Message from Federal and Provincial Co-Chairs

With the expansion of federal-provincial infrastructure programming in Manitoba in 2004-05, Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs) now encompasses three programs: the 2004-2010 Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF); strategic Winnipeg priorities under the Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) and the 2000-2006 Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP).

Funding under the 2000-2006 CMIP program resulted in $180 million allocated to 177 projects; 70 of these projects are now complete and 107 are either currently or soon to be under construction. Overall, more than half are traditional, core infrastructure – such as sewer and water, roads and bridges. The remaining projects are improving the quality of life in communities with projects types such as libraries, recreation facilities, and cultural centres.

The new Municipal Rural Infrastructure Fund was launched in December 2004 and is providing a further $120 million, primarily to rural and northern Manitoba over the next six years. The new program is well underway with the first application intake already completed. An enhancement to Brandon's Keystone Centre was the first MRIF announcement for Canada. The Keystone Centre is under construction as of May 2005.

The third component of federal-provincial infrastructure programming in Manitoba is the Canada Strategic Infrastructure Fund, which supports strategic infrastructure initiatives that are beyond the funding capacity of traditional municipal infrastructure programs. Apart from the Manitoba Floodway Expansion project, which is characterized as a "national priority", work is progressing on strategic priorities for the City of Winnipeg, including the Kenaston Underpass project and enhancements to Winnipeg's wastewater treatment system.

As we enter Manitoba's second decade of federal-provincial infrastructure programming, we look forward to the continued cooperation of all levels of government that marks the success of programming in Manitoba.

Marilyn Kapitany
Government of Canada

Marie Elliott
Government of Manitoba

TABLE OF CONTENTS

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS ORGANIZATIONAL CHART 5

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE SECRETARIAT ORGANIZATIONAL CHART 6

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS OVERVIEW 7

- INTRODUCTION 7
- PROGRAM ADMINISTRATION 8
- LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION 9
- STRATEGIC PROJECTS 10
- ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 10
- AUDIT AND EVALUATION 10
- PUBLIC INFORMATION 11

PART II - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP), 2000-2006 12

- OBJECTIVES 12
- FOCUS 12
- PROGRAM OVERVIEW 12
- PROJECT CRITERIA 13
- 2004-2005 CMIP RESULTS 14
  - 2004-05 Rural/Northern Federal-Provincial Consultative Committee (FPLCC) Results 14
  - 2004-05 City of Winnipeg Results 15
  - 2004-2005 Strategic Project Results 16
- ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES - COMPLETED PROJECTS AND BENEFITS 18
- PROJECT CATEGORIES 20

PART III - MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF), 2004-2010 21
OVERVIEW 21
INTAKE DEADLINES 22
PROJECT CATEGORIES 22
MRIF PROJECT APPROVALS 2004-2005 23

PART IV - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF) 24
OVERVIEW 24
CSIF IN MANITOBA 24
WINNIPEG PROJECTS 25

PART V - LOOKING AHEAD 26
MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND 26
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM 26
CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND 26

PART VI - FIVE-YEAR HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY 28

CONTACT INFORMATION 30

APPENDIX I, CMIP Project Approvals 2000-2006, by region as of March 31, 2005 31

APPENDIX II.a. - Municipal Rural Infrastructure Fund, Investment Categories and Criteria 38

APPENDIX II.b. - Municipal Rural Infrastructure Fund, Ranking Criteria 45

Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Organizational Chart

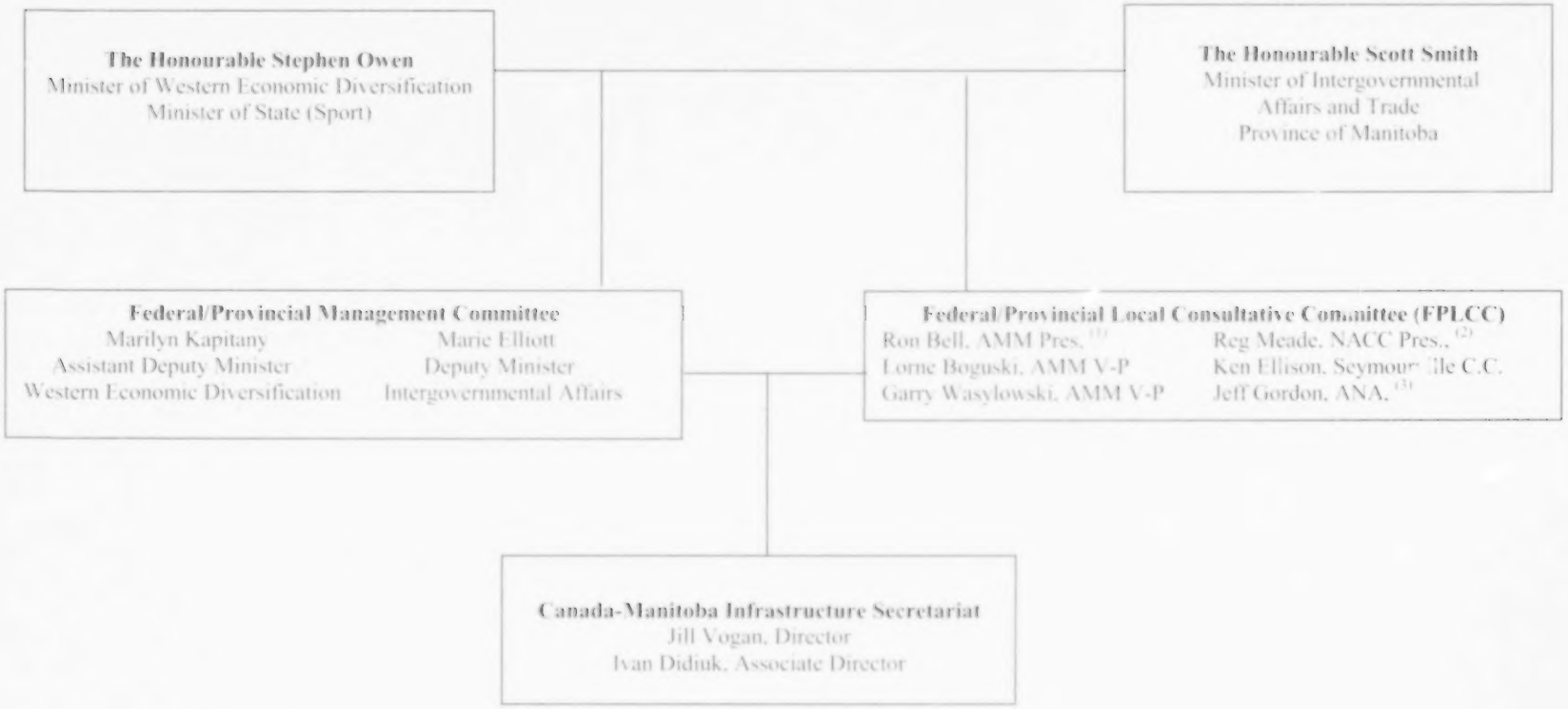

(1) AMM, Association of Manitoba Municipalities
(2) NACC, Northern Association of Community Councils
(3) ANA, Aboriginal and Northern Affairs (Province of Manitoba)

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat

Organizational Chart

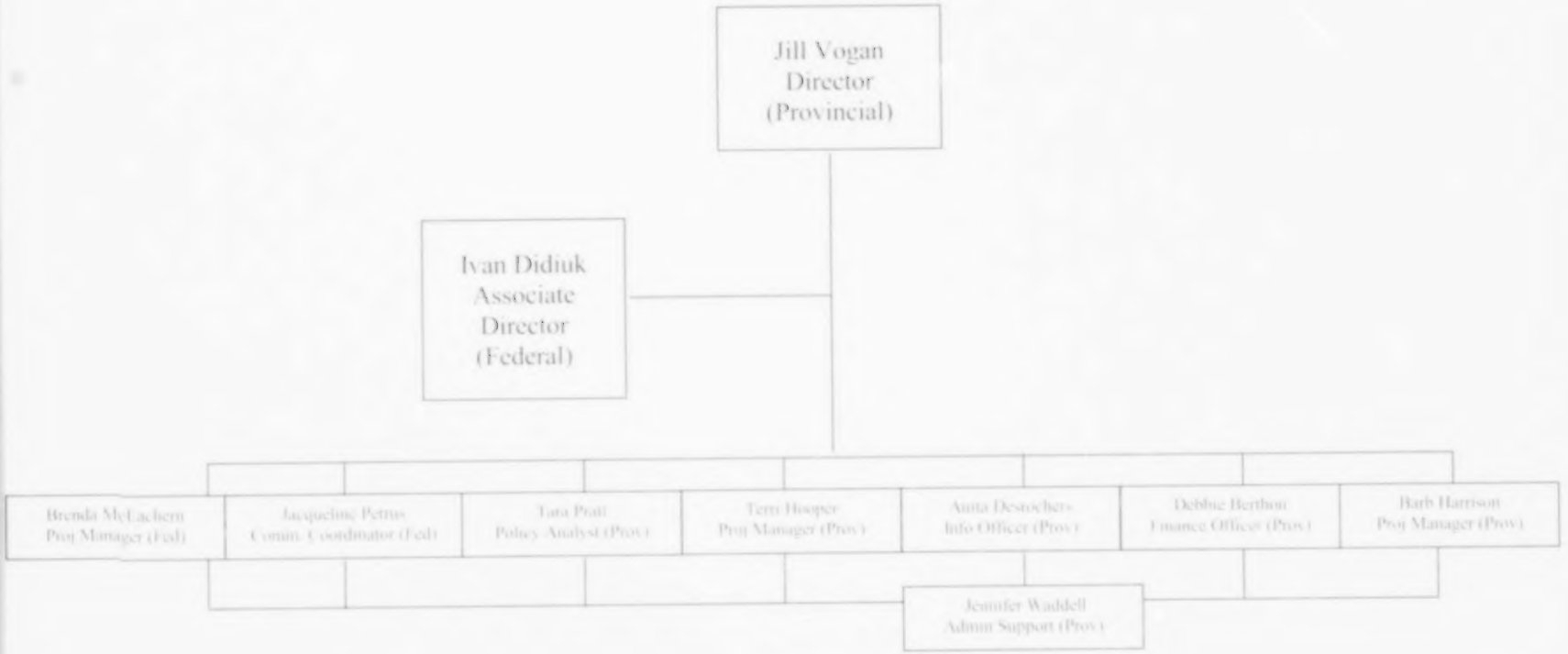

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

OVERVIEW

INTRODUCTION

In 2004-05, the Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs) expanded to include:

1. **Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP), 2000-2006;**
2. **Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), 2004-2010; and**
3. **Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF).**

The federal-provincial programming provides funding support for community public infrastructure on a multi-year basis, enabling predictable and ongoing municipal infrastructure support.

The CMIPs are application-based, multi-year programs supporting enhancements to Manitoba's urban, rural, and northern municipal infrastructure. Through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure throughout Manitoba, the CMIPs are improving the quality of life for all citizens and building the foundation for sustained long-term economic growth in the 21st century.

The CMIPs continue a history of investment collaboration and partnership between Canada, Manitoba and local governments on enhancements to infrastructure. CMIPs are funded by equal contributions from the Government of Canada, the Government of Manitoba and community partners such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs up front and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the approved funding total.

A Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC) on Infrastructure was established to assist in the review of project funding. Officials from the Association of Manitoba Municipalities (AMM) and the Northern Association of Community Councils (NACC) review projects outside of Winnipeg, while officials from the City of Winnipeg review projects inside Winnipeg.

Green municipal infrastructure is an important priority. This includes projects that will protect and/or enhance the quality of the environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management, recycling, public transit, and environmental energy improvements. Other local infrastructure is also eligible, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and connectivity.

The CMIP, 2000-2006, was available to all Manitoba communities, while MRIF is primarily targeted to local infrastructure in rural and northern Manitoba. Complementing MRIF, the CSIF projects are large scale, strategic infrastructure projects, beyond the funding capacity of the typical municipal infrastructure program and apply generally to Winnipeg.

PROGRAM ADMINISTRATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for a Federal-Provincial Management Committee, which includes Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister for the Manitoba Region, Western Economic Diversification Canada, and Marie Elliott, Deputy Minister of Manitoba Intergovernmental Affairs. The Management Committee establishes administrative processes for the application, review, assessment, approval, and implementation of projects and ensures appropriate program reporting and evaluation.

The activities of the Management Committee are supported through the joint ten-person Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat. The Secretariat was established to minimize overlap and duplication in federal-provincial program delivery and to contribute to improved federal-provincial cooperation.

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat Staff

Back row: Barb Harrison, Jacqueline Petrus, Debbie Berthon, Anita Desrochers, Jill Vogan, Brenda McEachern

Front row: Tara Pratt, Ivan Didiuk, Jennifer Waddell, Terri Hooper

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for the establishment of a local consultative process for review and recommendations on project funding and implementation. Good, cooperative federal-provincial relations, as well as a positive consultative process in project selection with local governments through the Winnipeg City Council, the Association of Manitoba Municipalities (AMM), and the Northern Association of Community Councils (NACC) characterize Manitoba's Infrastructure Programs.

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC)

The Rural/Northern FPLCC consists of representatives from the Association of Manitoba Municipalities (AMM), Northern Association of Community Councils (NACC), and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs (ANA).

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee

Back Row: Garry Wasylowski, AMM Vice-President; Jeff Gordon, ANA; Ron Bell, AMM President

Front Row: Ken Ellison, Seymourville Community Council; Lorne Boguski, AMM Vice-President; Reg Meade, NACC President

STRATEGIC PROJECTS

In addition to projects recommended through the local consultative process, federal and provincial governments allocate funds to projects of broad economic or strategic significance to the province as a whole as well as to specific regions within Manitoba.

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

Projects supported under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs are subject to review under the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) and the Manitoba Environment Act. In Manitoba, federal and provincial legislation is harmonized, providing for federal and provincial collaboration in the environmental assessment process. In some cases, municipal projects funded under CMIPs require an environmental assessment and licensing. Therefore, a joint federal-provincial assessment is undertaken in accordance with the Canada-Manitoba Agreement for Environmental Assessment Co-operation.

Under CEAA, the federal department or agency that has proposed the project or has been asked to provide support or approval is known as the project's responsible authority (RA). In Manitoba, the RA for CMIPs projects is the department of Western Economic Diversification Canada (WD). The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat (CMIS) coordinates the environmental assessment process.

CMIPs approved projects are subject to successful completion of required environmental assessments. A contribution agreement with the approved proponent is entered into after the environmental assessment requirement is completed. The environmental assessment synopsis, including mitigation actions if applicable, are included in the contribution agreement.

The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat works closely with relevant federal and provincial departments on environmental assessment issues and developments and employs a team approach to fulfill this requirement.

AUDIT AND EVALUATION

Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide an Audit Framework involving both program evaluation and annual audits to provide independent and objective assurances where:

- the management framework is appropriate to ensure compliance with the agreement;
- the funds are spent for the purposes intended;
- applicants comply with environmental obligations or conditions attached to project approval; and
- appropriate systems are in place to collect relevant, reliable information on the results of the Infrastructure Program.

PUBLIC INFORMATION

Under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, Canada and Manitoba have agreed to undertake joint communications to provide increased transparency and accountability in program delivery.

The program's key communications objectives are to:

- increase awareness, understanding and appreciation of the Canada-Manitoba Infrastructure Programs which include CMIP, MRIF and CSIF;
- provide bilingual program information to potential proponents and encourage applications; and
- inform Manitoba citizens about the benefits of the program in their local communities.

CMIPs public information activities include:

- coordinating project announcements, ground-breaking and ribbon-cutting ceremonies with federal, provincial and local elected officials;
- creating and ensuring installation of CMIPs project signage;
- producing annual program updates and Annual Reports featuring articles and information on approved projects. These are widely distributed to the public through trade shows, the Association of Manitoba Municipalities, the Northern Association of Community Councils, the Infrastructure Council of Manitoba and other stakeholders; and
- managing and maintaining a Web site (www.infrastructure.mb.ca) featuring program and contact information, news releases, program updates, announcements, and approved projects. Information is also provided on how to complete an online application. Links to the websites of the participating federal and provincial departments, as well as the main Government of Canada and Government of Manitoba sites, are also provided.

PART II - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP) 2000-2006

The Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP) is injecting over $180 million into Manitoba's urban, rural and northern municipal infrastructure over a six-year period that began in October 2000. The $180 million program consists of matching one-third federal, provincial and local government contributions.

OBJECTIVES

The Canada-Manitoba Infrastructure Program is improving the quality of life of Canadians through investments that:

- enhance the quality of Canada's environment,
- support long-term economic growth,
- improve community infrastructure, and
- build 21st century infrastructure through best technologies, new approaches and best practices.

FOCUS

The **primary program investment focus** is green municipal infrastructure. This includes projects that will protect or enhance the quality of the environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling, and capital expenditures to retrofit or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

The **secondary focus** is other local infrastructure, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, rural and remote telecommunications and high-speed Internet access for local public institutions.

PROGRAM OVERVIEW

The $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors.

Federal and provincial governments allocated 30 per cent of program funding to projects outside Winnipeg, an equal amount to Winnipeg projects, and the remaining 40 per cent to strategic projects of broad economic significance to the province or a region of the province overall.

A meaningful local government consultative process is an important feature of CMIP, with slightly different processes for allocations in Winnipeg and in rural and northern Manitoba. Strategic projects are based on Management Committee recommendations and generally entail additional partnerships beyond the typical CMIP federal-provincial-local tripartite partnership.

Infrastructure applications are assessed according to program criteria and in consultation with appropriate federal and provincial departments. Project selection is highly competitive and merit-based. Particular emphasis is placed on the project's financial sustainability, leverage of other sources of funding and partners (for example inter-municipal and on- and off-reserve partnerships), regional impacts and benefits, size of the request relative to available funding, and environmental improvements. A fair and equitable distribution of program funds among the various regions of the province is also an important consideration.

The program operates on a reimbursement basis. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs, and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

There were three application intake periods for CMIP, 2000-2006 – the first ended January 31, 2001; the second October 31, 2001; and the third June 13, 2003. Requests exceeded available funding by a ratio of over 4 to 1, with over 570 applications requesting close to $800 million.

As of March 31, 2005, the $180 million program was fully allocated to 177 projects. Construction is complete on 40% of the projects; the remainder will be completed in large part by March 31, 2006.

PROJECT CRITERIA

Infrastructure project applications are submitted to the Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat and are assessed according to set criteria and in consultation with appropriate federal and provincial departments.

The criteria are:

- **Enhancement of the Quality of the Environment** - improving water quality; improving air quality; improving water and wastewater management; improving solid waste management; and more efficient energy use.

- **Support of Long Term Economic Growth** - increasing economic opportunity in communities; safer and more efficient movement of people and goods; increasing access to the new economy through improved telecommunications for local public institutions in remote, northern and rural areas; and increasing tourism opportunities.

- **Improvement of Community Infrastructure** - supporting the development of infrastructure in areas of Manitoba where infrastructure standards fall short of provincial "norms" and adversely affect the quality of life; increasing community safety; increasing supply of affordable housing; supporting Canadian heritage and culture; increasing access to local recreational facilities; supporting development of English and French linguistic minority communities; and supporting

the development of infrastructure complementary and adjacent to infrastructure development in First Nations communities.

- **Building 21st Century Infrastructure Through Encouraging Best Technologies, New Approaches and Best Practices** - encouraging innovation; increasing partnerships, in particular clustered projects where two or more municipalities cooperate in the undertaking of a regional project; encouraging the use of new approaches and best practices; encouraging more efficient use of existing infrastructure; and encouraging information technology infrastructure development in rural and northern communities.

2004-2005 CMIP RESULTS

The 2004-05 marked the completion of approvals for $180 million of funding allocations to 177 projects. The program's third and final intake of green project recommendations by the Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee was announced April 23, 2004. Final announcements of strategic projects focusing on enhancements to community facilities were announced May 10, 2004. Progress was made on a number of projects funded under the City of Winnipeg allocation, which were announced in the early years of the program.

CMIP project funding allocations consist of matching one-third federal, provincial, and local government contributions. For unincorporated communities under the jurisdiction of Manitoba Aboriginal and Northern Affairs (ANA) and belonging to the Northern Association of Community Councils (NACC), the local contribution is provided by ANA.

2004-2005 Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC) Results

Some of the "green" projects recommended by the FPLCC and announced in 2004-05 included: (For a complete list of approvals, refer to Appendix I.)

R.M. of Grahamdale and Dauphin River/Homebrook Community Councils **$400,000**

- **Regional Waste Disposal Site**
  In partnership with the Community Councils of Homebrook and Dauphin River, the RM of Grahamdale will construct a waste disposal site to service all three communities. This project reflects a successful joint approach between a member-community of the Association of Manitoba Municipalities and two communities of the Northern Association of Community Councils.

Manigotagan Community Council/Manitoba Aboriginal and Northern Affairs **$1,285,000**

- **Sewage Treatment Upgrade**
  An upgrade to the existing sewage treatment facility will increase its capacity and provide higher quality sewage treatment to all 55 community households.

Village of McCreary **$135,960**

- **Sewer and Main Lift Station Renewal**
  Sewer lines will be renewed and a new lift station will be constructed to improve service reliability to the village.

R. M. of Morris **$57,600**

- **Lowe Farm Lagoon Expansion**
  An additional storage cell will be constructed for effluent sewage at the existing lagoon to meet the needs of the growing community of Lowe Farm.

LGD of Pinawa **$1,092,000**

- **Improvements to Filtration System**
  The residents of the LGD of Pinawa will receive significantly higher quality water following upgrades to the Pinawa Water Treatment Plant. The upgrades include the introduction of new processes to reduce total organic carbons as well as an UV Disinfection process to reduce the risk of sickness-inducing protozoa.

City of Brandon **$912,000**

- **Water Treatment Facility UV Disinfection System**
  An UV disinfection system will be added to the City's water treatment facility to ensure a safe drinking water supply. The City of Brandon will benefit from improved drinking water quality as well as a reduction in the cost of chemicals used during the treatment process.

Lac du Bonnet, Water Treatment Plant Upgrade

Winkler, Wastewater Lagoon Expansion

2004-2005 City of Winnipeg Results

In the 2004-05 fiscal year, progress was made on a number of projects, including the following:

Leila Avenue Improvements **$1,200,000**

- Road safety concerns were addressed by replacing the oil and gravel surface with a concrete two-lane roadway, a new pedestrian concrete sidewalk, curbs, gutters, and a gentle swale for drainage, removing the need for drains and culverts.

Hindu Community Centre **$500,000**

- In June 2005, The Hindu Society relocated its principal location for cultural events from a 2,000 square foot facility on Ellice Avenue to a new $4 million, 27,000 square foot facility at 999 St. Anne's Road, close to the Seine River. Significant private donations were a major factor in the Society's successful fundraising campaign. The new Centre features a gymnasium with badminton and volleyball courts, a track and fully-equipped gym. Cultural amenities include a large assembly hall to host functions up to 900 guests, library, museum, and three classrooms for cultural instruction. The gym and multi-purpose hall are available to the general public, providing opportunities for sharing the Hindu heritage.

Canad Inns Stadium Turf Replacement **$2,100,000**

- The former Winnipeg Enterprises Corporation replaced the 15-year old turf at the football stadium with 134,000 square feet of new AstroPlay Plus turf. The new turf reduces operating costs by an estimated 33% annually and provides a "player-friendly turf" three times softer and more durable than regular artificial turf. The Winnipeg Football Club's 70 year tradition is an important source of community pride and spirit not only in Winnipeg but the province overall. Sporting facility enhancements contribute to a positive image important to increased event usage by various professional and amateur groups and promotion of additional tourism opportunities.

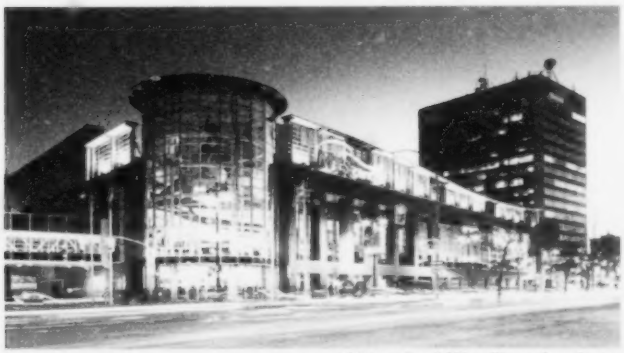

True North Project, MTS Centre

(Photo by Mike Grandmaison)

2004-2005 Strategic Projects Results

Improvements to community and quality of life infrastructure throughout Manitoba were important federal-provincial CMIP priorities in 2004-2005. Strategic projects, such as the following, are characterized by partnerships, regional impacts beyond the immediate community, and broad community involvement in the planning process.

Strategic projects funded in the 2004-2005 fiscal year include:

Winnipeg:

Centre Culturel Franco Manitobain (CCFM) and Cercle Molière **$500,000**

- A revitalized CCFM will create a focal point for cultural events and gatherings in Winnipeg's French Quarter, as well as a more vibrant and distinct community identity. The planned expansion and renovations of the facility will also assist it in becoming a venue for performing arts companies from around the world.

North End Wellness Centre **$3,000,000**

- The development of the North End Wellness Centre will emerge from the city's former 29,000 square foot North End YM-YWCA. The existing building will be converted into a wellness centre, located in Winnipeg's North End, which will offer recreational, and community-based support programming for all.

Sargent Park Regional Recreation Centre **$1,910,000**

- The planned renovation and expansion of the Sargent Park Recreation Complex will create a regional inter-generational facility for the urban community. Priority upgrades will be made to the facility's lower level track to include weight-training facilities.

Reh-Fit Centre Expansion **$3,900,000**

- The 36,000 square foot expansion to the Reh-Fit Centre will include more space for exercise and education programs, more equipment and improved access to individuals with reduced mobility. The Reh-Fit Centre will be updated with a fresh, modern exterior and interior to accommodate the 3,000 members and 50 staff.

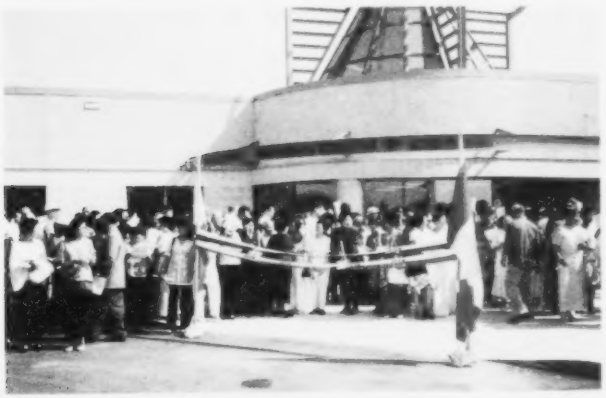

Philippine Canadian Centre of Manitoba, Grand Opening

Rural and Northern Manitoba:

Matheson Island Community Council Community Facilities Expansion **$60,000**

- Community facilities will be expanded to include a skateboard facility to provide local youth with recreational activities.

RM's of Rosser/Woodlands – South Interlake Recreation Centre Arena **$794,700**

- The construction of a new arena in the Village of Warren will provide a facility for year-round recreational activities for the residents of the RM of Woodlands and Rosser. This arena will replace the 44 year old facility that has structurally reached the end of its life cycle.

Crane River Rodeo Club Community Council Recreation Facilities Enhancement **$90,000**

- This project will enhance the skating rink and recreational facilities in the community of Crane River.

International Peace Gardens Music and Sport Camps **$751,000**

- Hosting thousands of students and visitors to various camp and meeting events every year, the International Peace Gardens is a not-for-profit organization promoting peace and friendship between the people of Canada and the United States of America. Six dormitory buildings have undergone extensive structural repairs and mould remediation to the main floor trusses and plywood that had been damaged due to long-term exposure to a moist environment.

ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES – Completed Projects and Benefits

The end of the 2004/2005 fiscal year completed construction on 70 CMIP projects approved for funding. Among completed projects were 30 sewer and water projects, six upgrades to water treatment plants, eight lagoon expansions, seven water supply projects, two waste disposal sites, two recycling facilities, and five recreational facilities.

CMIP provides funding for infrastructure enhancements. Anticipated and realized project benefits are therefore significant components of the program. For example, the selection process compares anticipated project benefits among competing applications, and upon project completion, data is collected to demonstrate how program objectives were realized.

The 70 completed projects are anticipated to produce the following benefits in support of CMIP objectives:

Enhancing the Quality of the Environment

Improved Water Quality

- 26,651 households will have improved potable water
- An increase of 1,906 households on municipal water systems

Improved Water and Wastewater Management

- 3,941 households will have wastewater treated to a higher quality
- 10,000 m^3/year decrease in unaccounted-for-water use
- An increase of 1,402 households connected to municipal wastewater systems

Improved Solid Waste Management

- An increase of 2,863 tonnes/year of solid waste will be diverted through recycling and composting
- An increase of up to 3,000 litres/year in the collection of used oil
- A 50 per cent reduction in solid waste collected at one waste disposal site in the Interlake region
- A decrease of 6.3 metric tonnes/year in municipal solid waste produced

Support of Long-term Economic Growth

Increased Economic Opportunity in Communities

- 471 permanent jobs created directly by projects
- An $86.5 million increase in funds leveraged from non-government partners

Increased Community Safety

Improvement in Community Infrastructure

- Safer trails for 13,000 snowmobilers as a result of increased signage
- Improved fire protection for 17,015 households
- Improved community recreation facilities for 521,890 users

Build 21st Century Infrastructure

Encouraged More Efficient Use of Existing Infrastructure

- $255,377 reduction in life cycle costs of existing municipal facilities. By introducing best practices to the management of existing municipal facilities, anticipated savings of $255,377 are expected over their lifetimes.

Plum Coulee, Wastewater Lagoon Expansion

RM of MacDonald, Sanford Water Quality Improvement

Minnedosa Regional Library Expansion

PROJECT CATEGORIES

More than half of the project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water, roads and bridges. Less traditional types of infrastructure that improve the quality of life in communities, like libraries, recreation facilities, and cultural centres are also supported under CMIP.

Specifically, the types of projects supported by the $180 million approved as of March 31, 2005, include:

- $67.7 million (38 per cent) for 132 rural and northern first priority green projects, including:
  - $16.6 million for five boil water order projects to remedy urgent environmental issues;
  - $45.2 million to 117 rural and northern sewer and water projects;
  - $ 3.9 million for nine waste disposal and recycling projects; and
  - $ 2.0 million for Red River flood protection.
- $32.2 million (18 per cent) for three City of Winnipeg roads and bridges projects.
- $66.4 million (37 per cent) for 33 community multi-plex centres around Manitoba.
- $9.5 million (5 per cent) for four Manitoba libraries.
- $3 million (2 per cent) for five ethno-cultural centres.

CMIP Commitments by Project Type

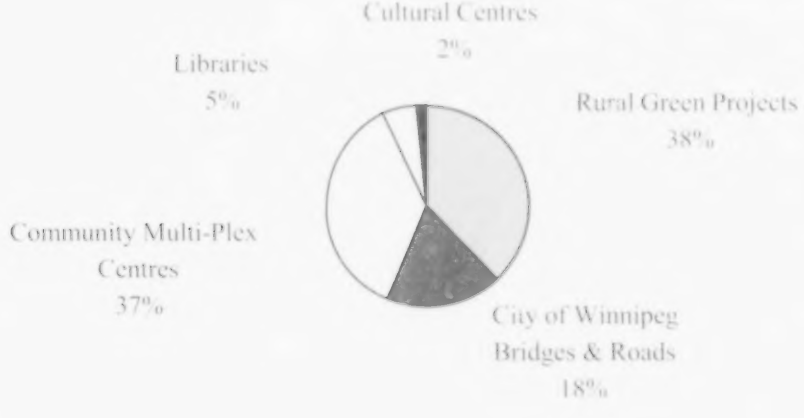

Refer to Appendix I for a list of all approved and announced projects as of March 31, 2005.

PART III - MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF), 2004-2010

The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) will invest some $120 million in cleaner air, safer water, and improved quality of life for Manitoba communities – primarily rural and northern – over a five-year period. As with its predecessor program, program funding consists of matching federal, provincial, and local contributions.

PROGRAM OVERVIEW

On December 4, 2004 the Governments of Canada and Manitoba announced $120 million for the new Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF). Federal and provincial governments are each investing $40 million with matching project funding from local government bodies, primarily for projects in rural and northern communities across Manitoba over the next five years.

With MRIF, Canada and Manitoba continue to build on the success of the former Canada-Manitoba Infrastructure Program – in particular, utilizing an integrated, joint Secretariat and application process, as well as a material role for local government associations in the project selection and funding process.

MRIF builds on the 10-year history of collaboration between the governments of Canada and Manitoba, reflecting a commitment to continue the successful partnership on sound investments in infrastructure. MRIF also reflects recognition by Canada and Manitoba of the need to provide long-term funding for modern community public infrastructure in Manitoba.

Addressing the needs of smaller communities, a minimum of 80% of MRIF investments will be directed to projects that benefit municipalities with populations of less than 250,000. All project proposals need to be supported by a municipal resolution. Not-for-profit and private-sector organizations are also eligible for funding with supportive resolutions from the local government where the project is located and the organization's board of directors.

On-line applications may be submitted to the joint Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat – a functionally integrated federal-provincial office providing single window service to applicants. MRIF applications are assessed on a competitive basis relative to other applications and according to mandatory and ranking criteria of the project category. Amongst other requirements, the mandatory screening criteria requires a Business Case demonstrating the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure. Meeting as many ranking criteria as possible is also an important factor in the highly competitive selection process.

As with the former Canada-Manitoba Infrastructure Program, assessed projects are reviewed by the Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC) on Infrastructure, consisting of representatives from the Association of Manitoba Municipalities (AMM) and the Northern Association of Community Councils (NACC). FPLCC project funding recommendations are forwarded to MRIF's Federal-Provincial Management Committee and ultimately through the respective approval systems of each government.

Forty percent of MRIF will support projects with a strong "green" element such as those that lead to cleaner air and water. These can include improvements to local systems for water, wastewater, solid waste, and environmental energy improvements to municipal buildings.

The fund also provides for investment in other categories such as local roads, better Internet connections, and projects that promote local culture, recreation and tourism.

As with CMIP, MRIF operates on a reimbursement basis where project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs, and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

INTAKE DEADLINES

Following the December signing of the new MRIF, an early or interim application intake deadline of March 15, 2005 was set to provide a quick response to communities with projects waiting for the new program. A second intake deadline shortly after on June 15, 2005 was provided for communities needing more planning time. A third and likely final deadline has yet to be determined.

Intake deadlines are set based on the advice of the Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee.

As of March 31, 2005, MRIF funding requests exceeded available funding by a ratio of 2:1, with 120 applications requesting in excess of $250 million.

PROJECT CATEGORIES

Under MRIF, there are 10 investment project categories. Eligible projects must fit one of the investment categories. Specific to each of the categories are objectives, mandatory criteria, and ranking criteria. The 10 categories are:

1. Water
2. Wastewater
3. Solid Waste
4. Public Transit
5. Local Roads
6. Cultural
7. Recreation
8. Tourism
9. Environmental Energy Improvements
10. Connectivity

Appendix II outlines the 10 investment categories, their objectives, subcategories, and mandatory screening and ranking criteria.

MRIF PROJECT APPROVALS 2004-2005

Brandon Keystone Centre **$15 million**

Agricultural Centre of Excellence and Capital Upgrades

- The new Agricultural Centre of Excellence will be a major multi-functional facility that will include the development of a 100,000 square foot building with a show ring and seating for up to 700 people. The show ring will be built to accommodate events such as rodeos, cattle sales, 4-H shows and sales, major equestrian competitions and a variety of sales and clinics. The building will also house stabling facilities with 175 stalls, a wash rack, washrooms, canteen/office space and connecting corridors to the existing facility.

  Improvements to the existing Keystone Centre will include replacing some of the facility's heating, ventilation, air conditioning and roofing, and upgrading safety, electrical and building systems as well as the building exterior.

  The Keystone Centre's Agricultural Centre of Excellence was the first project funded under the new Municipal Rural Infrastructure Fund. Project construction began in Spring 2005.

Winnipeg Humane Society **$3 million**

New Shelter and Facility

- The Winnipeg Humane Society's new 40,000 square foot shelter will be a multipurpose facility providing standard services of the Humane Society and serving as a campus to bring people and animals together in a family oriented park-like setting with extensive community programming and services. The new facility will provide extensive public education services and programming to serve the citizens of the city and the entire province.

  The Winnipeg Humane Society will begin construction on the new shelter and facility in the spring of 2006.

Project Approvals from March 15, 2004 First Intake

Project approvals from the first MRIF intake deadline of March 15, 2005 were announced in time for the 2005 summer construction season.

PART IV - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF)

The Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) is a $4 billion investment fund established by the Government of Canada to support large-scale infrastructure projects across the country that are beyond the scope and capacity of existing programs.

OVERVIEW

CSIF complements Canada's other infrastructure programs but differs in its orientation. It emphasizes partnerships with any combination of municipal, provincial, territorial governments, as well as the private sector. Each partnership is governed by specifically tailored arrangements. Investments are directed to large-scale projects of national and regional significance. Regional equity is a consideration. Costs are generally shared amongst the three levels of government. There are five CSIF investment categories vital to advancing Canada's social and economic objectives:

1. Highway and Railway Infrastructure
2. Local Transportation Infrastructure
3. Tourism or Urban Development Infrastructure
4. Water or Sewage Infrastructure
5. Broadband

CSIF IN MANITOBA

Administered by a separate Manitoba Floodway Authority, the Manitoba Floodway Expansion project was the first Manitoba project approved under CSIF. It is one of four "national priority" projects with federal and provincial governments each contributing $120 million or $240 million in total. Federal-provincial discussions are ongoing regarding additional cost-sharing of the $665 million project.

Apart from the Floodway project, the federal government allocated $55 million under CSIF to Manitoba for "provincial" priorities. Towards this end, on March 19, 2004 the federal and provincial governments, along with the city of Winnipeg, announced an agreement-in-principle to provide up to $165 million, consisting of $55 million from each level of government, for three key priorities in the City of Winnipeg over a number of years. The priorities were:

1. Kenaston Underpass: $39 million, or $13 million from each partner
2. Wastewater Treatment (WWT) System Improvements: $72 million, or $24 million from each partner

3. Bus Rapid Transit (BRT): $50.5 million, or $17 million from each partner.

Changes in Winnipeg's City Council in 2004 resulted in a decision to review rapid transit by referring it to a city task force and requesting the redirection of BRT funds to another priority. Tri-level discussions ensued on the redirection with the three levels of government remaining committed to providing up to $165 million for Winnipeg priorities.

WINNIPEG PROJECTS

Kenaston Underpass

- On March 31, 2005, Canada, Manitoba, and the City of Winnipeg entered into a three-way contribution agreement for the construction of an underpass at the intersection of Kenaston Boulevard and the CN rail lines at Wilkes Avenue and for a two-track reinforced concrete railway structure over Kenaston. The total project costs are estimated at $44 million to which the Governments of Canada and Manitoba are each contributing up to $13 million of the eligible costs, with the City of Winnipeg providing the balance of project costs.

  The project will enhance the effectiveness and efficiency of Winnipeg's transportation infrastructure by eliminating a major traffic "bottleneck" on Route 90, a full-time truck and bus route and situated in the fastest growing quadrant of the City. The underpass will eliminate potential collisions with trains, reduce commuter time, and reduce vehicle emissions resulting from traffic delays at the crossing. The City estimates an economic benefit of $1.1 million per year through fuel savings and reduced vehicle delays.

  Project completion is estimated for the fall of 2006.

Wastewater Treatment System Improvements

- Improvements to the City of Winnipeg's Wastewater Treatment (WWT) System was identified as a priority in response to Manitoba's ***Lake Winnipeg Action Plan*** announced in February 2003 and the recommendations made by the Clean Environment commission in their August 2003 report following the spillage of Winnipeg wastewater into the Red River in September 2002.

  WWT is regarded as a "funding priority" until completion of the federal due diligence review process. Formal approvals and execution of a three-way contribution agreement are expected in the 2005-06 fiscal year.

  For purposes of CSIF funding, the scope of WWT is a 10-year project of treatment improvements involving disinfection, nutrient control, and centrate treatment at the City's three wastewater pollution control centers – West End, North End, and South End.

PART V - LOOKING AHEAD

Through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure throughout Manitoba, Canada-Manitoba Infrastructure Programs are improving the quality of life for all citizens and building the foundation for sustained long-term economic growth in the 21st century. The programs continue to build upon a history of collaboration and partnership among the governments of Canada, Manitoba, and local communities on enhancements to infrastructure.

Municipal Rural Infrastructure Fund, 2005-2010

Construction will soon start on a number of first intake MRIF projects in rural and northern Manitoba, including two large-scale broadband networks for non-urban areas of rural and northern Manitoba and numerous water and wastewater treatment plant projects. A major project benefiting the province overall is an industrial wastewater treatment facility in Dauphin that will facilitate the construction of a federally-inspected cattle processing plant.

In Winnipeg, construction will soon begin on a new facility for the Winnipeg Humane Society, a major recreation centre in Transcona, a new library park in downtown Winnipeg, and Smartpark infrastructure at the University of Manitoba. Winnipeg will also see the announcement of several more exciting regional community facilities.

Applications from the second intake deadline of June 15, 2005 will be assessed and announced in time for the 2006 construction season.

Canada-Manitoba Infrastructure Program, 2000-2006

The Canada-Manitoba Infrastructure Program launched in 2000 will see its last year of construction and the completion of most of the 177 projects approved under the $180 million program. With the completion of construction, significant program benefits will materialize in the form of improved potable water for many more households, wastewater treated to a higher quality, more households hooked up to municipal wastewater systems, increased recycling, reduction in life cycle costs of municipal facilities, improved recreational facilities, as well as increased job creation and the leverage of funds from non-government partners associated with the projects. With the completion of these projects, local communities will see the full benefit of these enhanced community facilities.

Program expenditures will continue as proponents submit claims for reimbursement.

Canada Strategic Infrastructure Fund

Progress will continue on strategic infrastructure priorities for Winnipeg. A tri-level agreement-in-principle realigning strategic infrastructure priorities for the City of Winnipeg will re-affirm support for the Kenaston Underpass and increase support for the Wastewater Treatment System.

The realignment of CSIF priorities will facilitate a separate agreement-in-principle with the Province and the City providing up to $43 million for community strategic enhancements for recreation and parks.

The coming year will see the completion and opening of the Kenaston Underpass. The three levels of government will enter into a tri-level agreement to provide funding for improvements being made to the City's Wastewater Treatment System. And the first of many recreation enhancements – such as the new indoor soccer complex – will get underway.

PART VI
FIVE-YEAR HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY

A historical summary of actual program expenditures up to the fiscal year ending March 31, 2005 is depicted below:

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

ACTUAL EXPENDITURES $'000's

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROPONENT	TOTAL CMIP
2000-01	312.5	377.1	-	689.6
2001-02	4,178.3	4,290.6	3,487.7	11,956.6
2002-03	16,634.0	12,005.0	13,648.0	42,287.0
2003-04	19,595.8	15,669.7	17,195.4	52,460.9
2004-05	7,050.2	10,307.2	8,282.0	25,639.3
TOTAL	**47,770.8**	**42,649.6**	**42,613.0**	**133,033.3**

Notes:

1. Variances between federal, provincial, and local expenditures are due to:

   a) The Canada-Manitoba Infrastructure Programs require overall matching expenditures in partnership with local applicants over the life of the programs. However, cost-sharing formulae may vary on a per project and/or fiscal year basis.

   b) Canada and Manitoba cost-share the Infrastructure Secretariat's administrative costs and the Red River Floodway Inlet improvement project. There are no local contributions for these two items.

2. Actual "Local or Proponent" expenditures represent one-third of project costs and are net of administrative and Floodway expenditures. In actual fact, local expenditures may have exceeded one-third of project costs as CMIPs projects may be approved at less than the total costs. However, for purposes of tracking actual expenditures under CMIPs, the local expenditure is a one-third contribution.

3. Manitoba expenditures are on a net basis after accounting for federal recoveries for administration and the Floodway project.

Gross Manitoba CMIP expenditures are:

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

GROSS MANITOBA EXPENDITURES
ACTUAL $'000's

	MANITOBA GROSS EXPENDITURE	FEDERAL RECOVERY	MANITOBA NET EXPENDITURE
2000-01	608.3	(231.2)	377.1
2001-02	4,992.0	(701.4)	4,290.6
2002-03	12,640.7	(635.7)	12,005.0
2003-04	16,049.9	(380.2)	15,669.7
2004-05	10,656.1	(348.9)	10,307.2
TOTAL	**44,947.0**	**(2,297.4)**	**42,649.6**

CONTACT INFORMATION

For more information on the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, contact:

Anita Desrochers, Program Information Officer
Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat
1140-363 Broadway
Winnipeg, MB R3C 3N9
Phone: 945-1906 or Toll-free: 1-800-268-4883
Fax: 948-2035

Email: infra@gov.mb.ca

Canada-Manitoba Infrastructure Program Web site: www.infrastructure.mb.ca

CMIP Regions

CMIP Regions

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006

Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Fuading Announced	Project Completed
INTERLAKE REGION			
RM of East St. Paul	sewer and water infrastructure enhancement	$200,000	X
RM of Siglunes	waste disposal site	$35,000	X
Town of Teulon	wastewater lagoon dyke stabilization	$38,588	X
RM of Eriksdale/RM of Coldwell	regional waste disposal site	$387,600	X
RM of Gimli/Town of Gimli	regional sewage treatment plant construction	$2,190,298	
Village of Dunnottar	sewage lagoon expansion	$272,000	
RM of St. Clements	wastewater treatment project	$0	
City of Selkirk	watermain distribution system upgrade	$627,000	X
RM of Armstrong	Fraserwood Hall	$200,000	
City of Selkirk (2003 Western Canada Summer Games Inc.)	Selkirk Community Stadium	$320,000	X
Town of Arborg	water filtration	$176,000	
RM of Rockwood	Balmoral water and sewer systems replacement	$2,207,400	X
RM of Woodlands/RM of Rosser	South Interlake Recreation Centre	794,700	
RM of Grahamdale	regional waste disposal site	$400,000	
Village of Riverton	wastewater system renewal	$41,600	
City of Selkirk	Ultraviolet (UV) disinfection system	$1,106,672	
Town of Stonewall	water supply and distribution upgrades	$755,746	
Town of Teulon	lagoon stabilization phase II	$30,419	
NORTHERN REGION			
Cormorant Community Council	water treatment plant upgrades	$400,000	
Camperville Community Council	water and sewer lines upgrade	$285,000	X
Crane River Community Council	recreational centre enhancements	$90,000	
City of Flin Flon	lift station replacement	$685,600	X
Duck Bay Community Council	water and sewer lines upgrade	$350,000	X
RM of Kelsey	Cranberry Portage lift stations	$175,000	
Town of The Pas	water distribution/collection	$556,000	X
Town of Lynn Lake	water supply and treatment system	$600,000	
Brochet Community Council	joint sewage treatment plant with Barrens Land First Nation	$1,200,000	X
Town of Leaf Rapids	sewage treatment plant upgrade	$56,000	X
City of Thompson	sewage treatment plant and lift station upgrades	$1,600,000	

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006

Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
NORTHERN REGION con't			
Wabowden Community Council	waste disposal site	$708,000	
Easterville Community Council	joint wastewater lagoon with Chemawawin Cree Nation	$242,722	X
Pikwitonei Community Council	water treatment plant upgrades	$1,163,656	X
The Pas and area	The Pas and area recycling centre	$90,000	
Meadow Portage Community Council	recreation/concession facility	$180,000	X
City of Flin Flon	municipal infrastructure expansion	$900,000	X
Town of The Pas	The Pas Community Multiplex redevelopment	$2,500,000	
City of Thompson	Thompson regional community centre	$2,500,000	
RM of Kelsey	Carrot Valley regional water supply	$800,000	X
Aghaming, Bissett, Manigotagan and Seymourville Community Councils	regional waste disposal site, jointly with the Hollow Water First Nation	$324,966	
Manigotagan Community Council	sewage treatment upgrade	$1,285,000	
Norway House Community Council	water treatment plant upgrade	$1,250,000	
Pine Dock Community Council	sewage treatment facility	$848,346	
Matheson Island Community Council	recreation enhancements	$60,000	
NORTH CENTRAL REGION			
RM of Grey Pembina Valley Water Cooperative	water and sewer systems replacement	$1,762,735	X
RM of Lansdowne	Arden water and sewer	$500,000	
RM of Cartier	Springstein wastewater pond and forcemain	$249,199	X
RM of North Norfolk	Memory Lane underground service	$60,000	X
RM of North Norfolk	Townley Street underground service	$70,000	X
RM of Victoria	Holland water treatment plant	$240,000	
RM of St. François Xavier	lagoon expansion	$320,000	
Village of St. Claude	south-end sewer and water upgrades	$167,000	X
RM of South Norfolk	Rathwell water treatment plant upgrade	$58,000	
Village of Treherne	water treatment plant upgrade	$135,000	X
RM of Macdonald	Sanford water quality improvements	$74,000	
Village of St. Claude	St. Claude library expansion and renovation	$75,000	
Village of MacGregor and RM of North Norfolk	North Norfolk-MacGregor library	$125,000	X
RM of Headingley	Headingley Heritage Centre	$300,000	X
Portage la Prairie Youth Recreation & Family Centre	Facility enhancements	$150,000	

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006

Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
PARKLAND REGION			
City of Dauphin	Sludge removal	$435,000	
RM of Mountain	Birch River gravity sewer system	$300,000	
RM of Park – North	San Clara water and sewer	$600,000	
RM of Ochre River	lagoon renewal	$197,600	X
Town of Swan River	water and sewer infrastructure	$300,000	X
Village of McCreary	sewer and main lift station renewal	$135,960	X
Village of Benito	water plant upgrades	$125,000	X
Town of Russell	expansion of sewer and water	$225,000	X
Town of Rossburn	improving water quality	$200,000	X
Town of Minitonas	sewage disposal upgrade	$300,000	
Town of Ste. Rose du Lac	reconstruction of sewage lagoon dyke	$75,000	X
Village of McCreary	sewer system renewal	$83,052	X
RM of Shellmouth-Boulton	Inglis waterline replacement	$64,000	X
Town of Roblin	waterline replacement	$378,000	X
Village of Binscarth	sewer system upgrades	$362,000	
City of Dauphin	wastewater system upgrade (Bentonite slurry cut off wall)	$576,000	
RM of Dauphin for Ukraina Folk Arts Centre	Selo Ukraina water supply washroom facilities	$75,000	X
City of Dauphin/RM of Dauphin	Parkland Recreation Complex expansion	$2,500,000	
RM of Mountain/Mafeking Community Centre	Mafeking Community Centre phase II	$200,000	
Village of Ethelbert	water plant upgrades	$48,965	
Town of Grandview	water line replacement phase I	$81,360	
RM of Mountain	Birch River sewer system	$696,710	
RM of Silver Creek	Angusville water treatment plant upgrades	$350,880	
Town of Swan River	Community Centre/Recreation Complex	$900,000	
SOUTH CENTRAL REGION			
Town of Winkler	wastewater lagoon expansion	$750,000	X
Village of Plum Coulee	wastewater lagoon expansion	$300,000	X
Town of Carman	water treatment plant upgrades	$136,776	X
Town of Morden	waste treatment upgrade and expansion	$405,000	
RM of Montcalm	St. Joseph drain tile construction	$6,73800	X
Village of Somerset	watermain replacement	$42,000	X
RM of Stanley	corridor water extension	$200,000	X
RM of Morris	Sperling sewer and water	$175,000	X
Town of Morris	water and wastewater renewal	$100,000	
RM of Stanley	Massey water treatment	$105,000	X

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006
Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
SOUTH CENTRAL REGION con't			
Pilot Mound	community recreation/wellness facility	$200,000	X
Town of Altona	sewage collection system upgrades	$363,200	X
Town of Gretna	sewer line repair	$28,300	X
RM of Morris	Lowe Farm lagoon expansion	$57,600	
RM of Lorne/ Round table de Saint-Léon	Salamander Interpretative Centre	$150,000	
Village of Cartwright/RM of Roblin	Cartwright/Mather Energy Efficiency Project	$200,000	
RM of Montcalm	Access Road to Musee Saint-Joseph	$75,000	
SOUTHEAST REGION			
Town of Lac Du Bonnet	water treatment plant upgrade	$400,000	X
Cooks Creek Conservation	surface water management	$345,000	
RM of Springfield			
Town of Emerson	waterline renewals	$115,000	X
RM of Hanover/Town of Niverville	industrial park infrastructure upgrade	$230,000	
RM of De Salaberry	St. Malo wastewater stabilization lagoon	$330,000	X
City of Steinbach	wastewater sewer expansion	$800,000	X
RM of Taché	decommissioning sealing wells	$150,000	
RM of Whitemouth	Seven Sisters sewer and lagoon expansion	$175,000	
RM of Ritchot	new water supply	$6,000,000	
RM of Brokenhead	sewer and water project	$6,600,000	
Town of Beausejour	sewer upgrades	$296,000	X
RM of Piney	wastewater treatment facility	$354,000	
Beausejour-Brokenhead	Memorial Sportsplex	$200,000	
RMs of Stuartburn and Franklin	flood protection	$300,000	
RM of Alexander	regional water system	$400,000	
RM of La Broquerie	wastewater lagoon treatment facility	$635,514	
RM of Lac du Bonnet	sewer mainline and lagoon expansion	$1,200,000	
LGD of Pinawa	improvements to filtration system	$1,092,000	
Village of Powerview	waterline replacement	$46,050	
RM of Springfield	Anola water and sewer lines	$1,096,000	
Reynolds Community Club	Prawda water services	$40,000	
Town of Ste. Anne	Bridge & road project (Villa Youville)	$500,000	
RM of Taché	Lorette sewage system upgrades	$416,350	

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006

Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
SOUTHWEST REGION			
Town of Carberry/RM of North Cypress	Carberry Plains community recreational facility	$200,000	
City of Brandon	cell 3 B lagoon upgrades	$500,000	
Town of Boissevain	replacement of sewer and sewer lift stations	$100,000	X
RM of Elton	Forrest low-pressure sewer system and lagoon	$300,000	X
Town of Hamiota	waterline renewal	$75,000	X
RM of Harrison	water, sewer and lagoon expansion	$175,000	
Town of Killarney	Mountain Avenue lift station	$90,000	X
Town of Neepawa	sewer and water upgrades	$480,000	X
RM of Pipestone	Reston lagoon	$300,000	X
RM of Riverside	waste disposal eco-centre	$5,407	X
Elkhorn-Wallace Recycle/Village of Elkhorn	increase recycling	$12,000	X
RM of Whitehead	Alexander water and sewer system	$500,000	
RM of Edward	Lyleton water cistern upgrade	$37,000	X
RM of Edward	Pierson water cistern upgrade	$37,000	
RM of Riverside	Dunrea water treatment plant upgrade	$24,000	X
Village of Glenboro	sewer system upgrades	$33,000	
Village of Wawanesa	water supply and treatment plant	$186,000	X
Town of Melita	water treatment plant upgrade	$41,000	X
RM of Strathclair	lagoon expansion	$132,000	
Town of Birtle	waterline construction and extension	$183,000	
City of Brandon – Westman Recycling Council Inc.	new recycling facility	$1,900,000	X
Town of Shoal Lake	water and sewer upgrade	$355,000	
Town of Virden	sewer and water extensions	$900,000	
Town of Minnedosa/RM of Minto/RM of Odanah	expansion of Minnedosa Regional Library	$300,000	
City of Brandon	water treatment facility UV disinfection system	$912,000	
RM of Cornwallis	Sprucewoods sewer collection system upgrades	$1,200,000	
RM of Miniota	wastewater lagoon	$320,323	
Town of Rapid City	water reservoir expansion/filtration system replacement	$128,362	
Village of Waskada	sewer forcemain replacement	$26,705	X
RM of Whitewater	Minto water utility upgrades	$240,000	
International Peace Gardens	dormitory repairs	$751,000	

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM, 2000-2006

Approved Projects by Region as of March 31, 2005

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
WINNIPEG AND REGIONAL			
City of Winnipeg	upgrades to Sargent Park Recreation Complex	$1,910,000	
North End Community Renewal Corporation	North End Wellness Centre	$3,000,000	
Centre culturel franco-manitobain le Cercle Moliere	Expansion of cultural spaces	$500,000	
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	facility enhancements	$3,900,000	
City of Winnipeg	Leila Avenue , upgrading and landscaping	$1,200,000	X
City of Winnipeg	Redwood Bridge, rehabilitation of substructure	$1,500,000	
Red River Community Centre	multi-purpose community facility	$900,000	
Canad Inns Stadium	turf improvements	$2,100,000	
City of Winnipeg	Downtown Waterfront Renewal	$29,490,000	
City of Winnipeg	Centennial Library Millennium Project, library renovation and expansion	$9,000,000	
Philippine-Canadian Centre of Manitoba, Inc.	multi-purpose community facility	$900,000	
Manitoba Conservation	Red River Floodway inlet improvements	$1,666,000	
City of Winnipeg	St. James-Assiniboia Centennial Pool, expansion and renovation	$3,000,000	
True North, (TN Arena Ltd Patnership)	MTS Centre entertainment complex	$34,000,000	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	flood protection	$105,915	
Hindu Centre	multi-purpose community facility	$500,000	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	multi-purpose community facility	$500,000	
Manitoba Islamic Association Community Centre Complex	multi-purpose community facility	$500,000	
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	multi-purpose community facility	$500,000	
Snoman Inc.	snowmobile information and safety trail signs	$67,762	X
Riverside Park Management Inc.	CanWest Global ballpark expansion	$4,500,000	X

APPENDIX II. a. – Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Investment Categories and Criteria

There are ten investment categories under the Municipal Rural Infrastructure Fund. Each investment category bears its own specific objective and mandatory screening criteria for project eligibility. Each project application under MRIF must fall within one of these ten applicable Project Categories and be consistent with its objectives as well as directly related to one of its subcategories, and meet its mandatory screening criteria.

Each category, its objectives, subcategories and mandatory screening criteria are outlined below. In addition, there are ranking criteria for each category. A matrix summarizing the applicable ranking criteria for each category follows the information about each of the ten investment categories and can be found on page 45.

Category 1: WATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public infrastructure that improves water quality and ensures the sustainable use and management of infrastructure and water resources.

Subcategories:

- Drinking water source of supply;
- Drinking water treatment systems; and
- Drinking water distribution systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The drinking water quality expected as a result of the Project must meet the applicable *Guidelines for Canadian Drinking Water Quality* or provincial standards, whichever are more stringent;
    - The business case must include consideration of alternatives to the Project being proposed as well as the long-term operating costs of the Infrastructure;
    - The components of the resulting Infrastructure, which will be in direct contact with drinking water, must all conform to ANSI/NSF 61; and
    - In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery, including operating and capital costs. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.

Category 2: WASTEWATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Infrastructure that minimizes the potential impacts of effluent on sources of drinking water, aquatic ecosystems including fisheries resources and biodiversity, and that increases the efficiency of wastewater and stormwater collection and treatment systems.

Subcategories:

- Wastewater systems including sanitary and combined sewer systems;
- Separate storm water systems; and
- Centralized management of on-side sewage treatment systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project is expected to improve effluent quality in wastewater and storm water discharge will reduce effluent contaminants, including those that have reached a toxic level, in wastewater treatment plant output.
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.
- In the case of projects that deal directly with on-side septic failure, the Project is expected to eliminate public health hazards.

Category 3: SOLID WASTE

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Infrastructure that improves solid waste management and increases the recovery and use of recycled and organic materials, reduces per capita tonnage of solid waste sent to landfill, reduces environmental impacts and enhances energy recovery.

Subcategories:

- Waste diversion - Material Recovery Facilities;
- Organics Management;
- Collection Depots;
- Waste disposal landfills; and
- Thermal treatment.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with a sound strategy for local solid waste management.
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide for alternative strategies for recovery.

Category 4: PUBLIC TRANSIT

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public transportation Infrastructure that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions, and improved safety, support tourism and commerce, promote social and economic development of local areas, and help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- Rapid Transit: fixed capital assets and rolling stock (includes light rail, heavy rail additions, subways, ferries, transit stations, park and ride facilities, grade separated bus lanes and rail lines);
- Transit Buses: bus rolling stock, transit bus stations; and
- Intelligent Transport System (ITS) and Transit Priority Capital Investments:
    - ITS technologies to improve transit priority signalling, passenger and traffic information, transit operation, incident management and rescue systems;
    - capital investments, such as transit queue-jumpers and High Occupancy Vehicle (HOV) lanes; and
    - integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with the applicable transportation and land use plans of Manitoba, region or Local Governments;
- The Project must be consistent with Canada's objectives with respect to sustainable growth, competitiveness and climate change;
- The Project business case must include the following:
    - submission of Project data, including GHG emissions, and Project costs;
    - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that Project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
    - demonstration of Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
    - confirmation of the Applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
    - demonstration of Project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
    - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 5: LOCAL ROADS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public roads that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions; to improve safety, support tourism and commerce; promote social and economic development of local areas; and to help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- Local Government Roads, arterial roads, bridges and tunnels within local boundaries;
- ITS and Transit priority capital investments:
    - ITS technologies to improve transit priority signalling, passenger and traffic information, transit operation, incident management, and rescue systems;
    - capital investments to support public transit on the local road network, such as queue-jumpers and High Occupancy Vehicle (HOV) lanes; and integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with the applicable transportation, land use and comprehensive community plans of Manitoba, region or municipality;
- The Project must be consistent with Canada's objectives in respect of sustainable growth, competitiveness and climate change;
- The Project business case must include the following:
    - submission of Project data, including GHG emissions, and Project costs;
    - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that Project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
    - demonstration of Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
    - confirmation of the Applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
    - demonstration of Project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
    - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 6: CULTURAL

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public arts and heritage Infrastructure to assist communities in the expression, preservation, development and promotion of their culture and heritage.

Subcategories:

- Museums (including art museums);
- Designated local heritage sites;
- Facilities for the performing arts;
- Cultural or community centres;
- Municipal libraries; and
- Other cultural Infrastructure that meet the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 7: RECREATION

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve recreation, physical activity and sports public Infrastructure to encourage a higher proportion of Canadians, from all segments of society, to integrate sports and physical activities in their daily life.

Subcategories:

- Sports facilities excluding facilities used primarily by professional athletes;
- Community recreation spaces;
- Fields and parks, fitness trails, bike paths and lanes, playgrounds, and other facilities; and
- Other recreational Infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The functionality requirements of the Project must be a product of consultation with key users of the proposed facility;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities;
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%; and
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a combined commercial and community operation, the business case must

provide for public funding in direct proportion to the level of public use of the facility for community activities and amateur sports (e.g., if 20% of the proposed facility is available for public use, then 20% of the Project costs will be eligible for funding).

Category 8: TOURISM

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve tourism Infrastructure that is economically and environmentally sustainable to improve the quality of the tourism experience and thereby increase the number of visitors to Canada.

Subcategories:

- Basic local Infrastructure to support or provide access to tourist facilities;
- Community public attractions;
- Convention or trade centres;
- Exhibition buildings; and
- Other tourism Infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 9: ENVIRONMENTAL ENERGY IMPROVEMENTS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Local Government owned Infrastructure that optimizes the use of energy sources (e.g., in buildings and other installations) and reduces GHG emissions and air contaminants arising from local sources.

Subcategories:

- Retrofits of Local Government-owned buildings;
- Energy Systems such as renewable energy, combined heat and power (CHP), cogeneration and district energy; and
- Street Lighting.

Mandatory Screening Criteria:

- For retrofits, the Project must meet standards comparable to Natural Resources Canada's residential and commercial retrofit initiatives;

- Existing devices (e.g., ventilation, windows, heating, toilets) must be replaced by more energy efficient devices (e.g., Energystar), taking into account local context in Aboriginal and remote communities;
- Consideration has been given to the use of alternative sources of electricity, heat and cooling; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 10: CONNECTIVITY

Objective: The objective of the category is to construct, restore or improve Infrastructure that supports Canada's objective to make broadband access widely available to all communities; to improve the delivery of public services such as e-government, e-health and e-education; and to improve the quality of life; and to promote social development, innovation and economic development in Canada's communities.

Subcategories:

- High-speed backbone (transport);
- Points of presence (access); and
- Local distribution within communities.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- To promote competitiveness, a commercially and technologically neutral and competitive tendering and contracting process has been or will be conducted for the Project;
- The Project's proposed solution provides for Third Party open access; and
- The publicly-accessible portions of the resulting Infrastructure of the Project must ensure accessibility for persons with disabilities.

APPENDIX II.b. – MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND – RANKING CRITERIA

In addition to fulfilling mandatory criteria, projects are assessed on ranking criteria. The matrix below depicts the applicable ranking criteria for each of the ten project investment categories.

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
Shared Criteria	1. Has broad support in the community	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	2. Addresses its impact on the various climate parameters and adapts to the potential risks posed by future climate change;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	3. Minimizes impact on climate change by:										
	• mitigating or reducing GHGs by using renewable energy sources, innovative technologies and practices that increase energy efficiency, or by other mitigation strategies;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	• cost-effectively minimizing GHG emissions attributable to the Project in both construction and operation;										
	4. Fosters alliances between public and private sector, and encourages a P3;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	5. Uses best practices for technologies and construction;	•	•	•		•					
	6. Improves energy usage and efficiency;	•	•	•						•	
	7. Features closed-loop resource management (wastewater, biosolids and waste re-use and recycling, power generation derived from treatment process or solid waste, and passive energy sources);	•	•	•							
	8. Reduces or eliminates existing or potential health risks;	•	•								
	9. Is based on a strategy for local water and wastewater management providing for long-term sustainability, including appropriate conservation based metering and pricing;	•	•								
	10. Is supported by a business case that addresses: • demand-management, including water metering and public education; and • a sustainable approach to financing that ensures ongoing operation, maintenance and upgrading;	•	•								
	11. Reduces or eliminates potential impacts or risks associated with disasters;			•	•	•	•	•	•	•	•
	12. Improves transportation system efficiency (e.g., cost per passenger-km, capacity for passenger throughput in corridors);				•	•					
	13. Gives consideration to alternatives to the Project being proposed;				•	•					
	14. Improves transportation and public safety and security;				•	•					
	15. Minimizes other air contaminants from transportation;				•	•					
	16. Improves access to business, employment and educational opportunities for local citizens, including Aboriginal peoples;				•	•					
	17. Promotes the use of innovative technology or processes in transportation, urban or rural, including the use of ITS technologies, where applicable;				•	•					
	18. Is a multi-use or multi-component facility.							•	•		

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Water	19. Provides a multi-jurisdictional, multi-sectoral and integrated approach to drinking water that: • addresses long-term sustainability; • includes pricing and integrated watershed management; • includes the concept of Source to Tap.	•									
Wastewater	20. Addresses the management of storm water by, for example, separating wastewater systems from storm water systems;		•								
	21. Diminishes the frequency of sanitary and combined sewer overflows during rainfall;		•								
	22. Proposes a wastewater system that is equivalent in performance to secondary treatment with additional treatment if appropriate.		•								
Solid Waste	23. Reduces waste to disposal and increases waste recycled or composted per capita;			•							
	24. Is based on full cost accounting.			•							
Public transit	25. Increases public transit mode share and ridership;				•						
	26. Implements transportation demand strategies to increase transit ridership or technologies to encourage system efficiency through transferability and integration between modes. (e.g., fare and service integration);				•						
	27. Increases efficiency of access to major transportation facilities (e.g. ports, airports, railway stations);				•						
	28. Has been the subject of a cost-benefit analysis particularly for larger Projects.				•						
Local Roads	29. Considers the impact of the road investment on public transit within the same municipal and rural boundaries, and identifies mitigation strategies as appropriate.					•					
Cultural	30. Is coherent with a sound local cultural strategy;						•				
	31. Contributes to overall community sustainability;						•				
	32. Increases the Applicant's capacity to reach new audiences, and to enhance and diversify its program offerings;						•				
	33. Will have a positive overall impact on the availability of spaces for artistic creation, presentation or innovation, for the preservation and presentation of heritage collections, in a multi-use or multi-component environment;						•				
	34. Complements the local, provincial or network of cultural national Infrastructure for arts and heritage activities;						•				
	35. Benefits other artistic and heritage organizations locally, regionally, provincially, or nationally and where applicable, internationally;						•				
	36. Contributes to the designation, preservation and renovation of heritage sites;						•				
	37. Is endorsed by arts and heritage communities;						•				
	38. Meets all applicable standards for the use of First Nations residents and Inuit.						•				

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Recreation	39. Targets disadvantaged neighbourhoods;							•			
	40. Proposes an Infrastructure for safe and accessible physical activities, sports and recreation that will contribute to the social, personal and economic development of the community;							•			
	41. Ensures that the facility will be used for the broad-based delivery of sports, physical and recreational programs;							•			
	42. Increases public access and participation to the facility or recreational activities;							•			
	43. Provides safe and equitable access to the Project's indoor, outdoor and natural facilities;							•			
	44. Fosters community partnerships to maximize benefits from the Project;							•			
	45. Designs, if possible, the proposed Infrastructure facility to meet international competitive standards approved by national sport organizations;							•			
	46. Encourages active living and active transportation (bicycle and recreational trails) based on official community plans;							•			
	47. Encourages, supports and increases opportunities for all, and in particular disadvantaged groups to engage in physical activity.							•			
Tourism	48. Increases the number of tourists visiting the community;								•		
	49. Increases the average length of stay of tourists visiting the community;								•		
	50. Demonstrates a growth-generating impact on the region (in terms of economic spinoffs, complementarity of Infrastructure, attraction of a new clientele, etc);								•		
	51. Proposes tourism facilities that are environmentally sustainable;								•		
	52. Increases the appreciation of the environment through tourism;								•		
	53. Is part of a broader tourism strategy for the local community.								•		
Energy Improvements	54. Reduces GHG, with greater consideration for Projects with larger reductions, and taking into account the cost-effectiveness of the reductions per federal dollar provided;									•	
	55. Increases comfort for occupants of building;									•	
	56. Is supported by the presence of local climate change plan;									•	
	57. Reduces air pollution;									•	
	58. Increases energy efficiency, diversity and security;									•	
	59. In the case of cogeneration and district energy systems: • displaces high-GHG energy sources; and • features the cost-competitive use of energy;									•	
	60. In the case of a building, addresses the use of heating and cooling systems using renewable sources, such as ground-source heat pumps, high-efficiency/low-emission biomass combustion systems, solarwalls (solar pre-heat of fresh ventilation air) and solar hot water systems.									•	

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Connectivity	61. Benefits the communities it connects and improves the delivery of public services;										•
	62. Provides points of presence connections to communities that allow for reasonable subscriber rates for their residents and businesses;										•
	63. Improves the quality, accessibility and effectiveness of e-health;										•
	64. Ensures that technological solutions are appropriate, available, and scaleable for future needs;										•
	65. Will benefit from private-sector investment and involvement in managing and operating the network;										•
	66. Meets the needs of minority and indigenous cultures and languages;										•
	67. Encourages the involvement of Aboriginal businesses.										•

Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL 2004-2005

Canada

Manitoba

Message des ministres fédéral et provincial responsables des programmes Infrastructures Canada-Manitoba

L'exercice 2004-2005 a été une année marquante dans le domaine des infrastructures et ce, pour deux raisons. Mentionnons d'abord qu'il s'agissait de la dixième année des programmes fédéraux-provinciaux en matière d'infrastructures au Manitoba. De plus, cette année s'est révélée une période de grande expansion des programmes.

Entre le Programme de Travaux d'infrastructures 1994-2000 et la deuxième entente sur les infrastructures 2000-2006, les partenaires locaux, provinciaux et fédéraux auront investi directement plus de 425 millions de dollars dans près de 700 projets d'infrastructures locales dans la province. L'initiative de renouvellement des infrastructures des collectivités du Manitoba continue d'avoir des retombées considérables sur l'environnement et la qualité de vie générale de la population. Ces programmes fédéraux-provinciaux ont toujours des effets positifs sur les budgets municipaux puisqu'ils permettent aux collectivités du Manitoba d'entreprendre des travaux d'amélioration des infrastructures à un taux de 33 cents pour chaque dollar.

Compte tenu du lancement, cette année, du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et des progrès constants des négociations trilatérales à l'appui des priorités stratégiques de Winnipeg en matière d'infrastructures, les Manitobains devraient pouvoir jouir encore longtemps d'un programme d'infrastructures continu, prévisible et élargi.

Même si nous élevons sans cesse les normes relatives aux infrastructures durables, les principes de base restent inchangés : la participation locale, la coopération des administrations fédérale et provinciale, un environnement plus propre et des collectivités de plus en plus saines.

Stephen Owen

L'honorable Stephen Owen
Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
Ministre d'État (Sport)

Scott Smith

L'honorable Scott Smith
Ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce du Manitoba

Message des coprésidents fédéraux et provinciaux

Les programmes fédéraux–provinciaux d'infrastructures au Manitoba ont pris de l'expansion en 2004-2005. En effet, les programmes Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) regroupent dorénavant trois programmes : le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) 2004-2010; les priorités stratégiques de Winnipeg dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) 2000-2006.

Les fonds du PICM 2000-2006 ont permis de consacrer 180 millions de dollars à 177 projets, soit 70 projets terminés et 107 qui en sont à l'étape de la construction ou le seront sous peu. Dans l'ensemble, plus de la moitié de ces projets portent sur des infrastructures fondamentales traditionnelles, comme des égouts, des ponts et des routes. Les autres projets visent à améliorer la qualité de vie dans les collectivités en construisant des bibliothèques, des installations récréatives et des centres culturels.

Le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, lancé en décembre 2004, permettra de distribuer une autre tranche de 120 millions de dollars, principalement dans les régions rurales et nordiques du Manitoba, au cours des six prochaines années. Le nouveau programme est déjà en bonne voie étant donné que la première vague d'examen des demandes est déjà terminée. L'amélioration du Centre Keystone à Brandon est le premier projet du FIMR annoncé au Canada. Le Centre Keystone est en construction depuis mai 2005.

La troisième composante des programmes fédéraux-provinciaux d'infrastructures au Manitoba est le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), qui soutient les initiatives d'infrastructures stratégiques dont l'envergure dépasse les capacités des programmes traditionnels d'infrastructures municipales. Mis à part le Projet d'expansion du canal de dérivation du Manitoba, réputé une « priorité nationale », les travaux liés aux priorités stratégiques pour la Ville de Winnipeg progressent de manière satisfaisante, y compris le projet de passage inférieur de Kenaston et la modernisation du système de traitement des eaux usées de Winnipeg.

Au moment d'entreprendre la deuxième décennie des programmes fédéraux-provinciaux d'infrastructures, c'est avec enthousiasme que nous entendons maintenir cette collaboration de tous les ordres de gouvernement qui a permis la réussite des programmes au Manitoba.

Marilyn Kapitany
Gouvernement du Canada

Marie Elliott
Gouvernement du Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA ORGANIGRAMME 5

SECRÉTARIAT D'INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA ORGANIGRAMME 6

PARTIE I – APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 7

INTRODUCTION 7

ADMINISTRATION DU PROGRAMME 8

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES 9

PROJETS STRATÉGIQUES 10

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE 10

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION 10

INFORMATION PUBLIQUE 11

PARTIE II – PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM) 2000-2006 12

OBJECTIFS 12

THÈMES 12

APERÇU DU PROGRAMME 12

CRITÈRES DES PROJETS 13

RÉSULTATS DU PICM EN 2004-2005 14

Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) en 2004-2005 14

Résultats de la Ville de Winnipeg pour 2004-2005 16

Résultats des projets stratégiques de 2004-2005 17

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME – PROJETS ACHEVÉS ET AVANTAGES 19

CATÉGORIES DE PROJETS 21

PARTIE III – FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR), 2004-2010 22

APERÇU DU PROGRAMME 22

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES 23

CATÉGORIES DE PROJETS 23

PROJETS APPROUVÉS DANS LE CADRE DU FIMR EN 2004-2005 24

PARTIE IV – FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS) 26

APERÇU 26

LE FCIS AU MANITOBA 26

PROJETS DE WINNIPEG 27

PARTIE V – UN REGARD VERS L'AVENIR 29

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE, 2005-2010 29

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006 29

FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE 29

PARTIE VI - RÉSUMÉ DES DÉPENSES DU PROGRAMME CINQ DERNIÈRES ANNÉES 31

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS 33

ANNEXE I – Projets du PICM approuvés par région au 31 mars 2005 34

ANNEXE II A. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Catégories et critères d'investissement 42

ANNEXE II B. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Critères de classement 49

Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

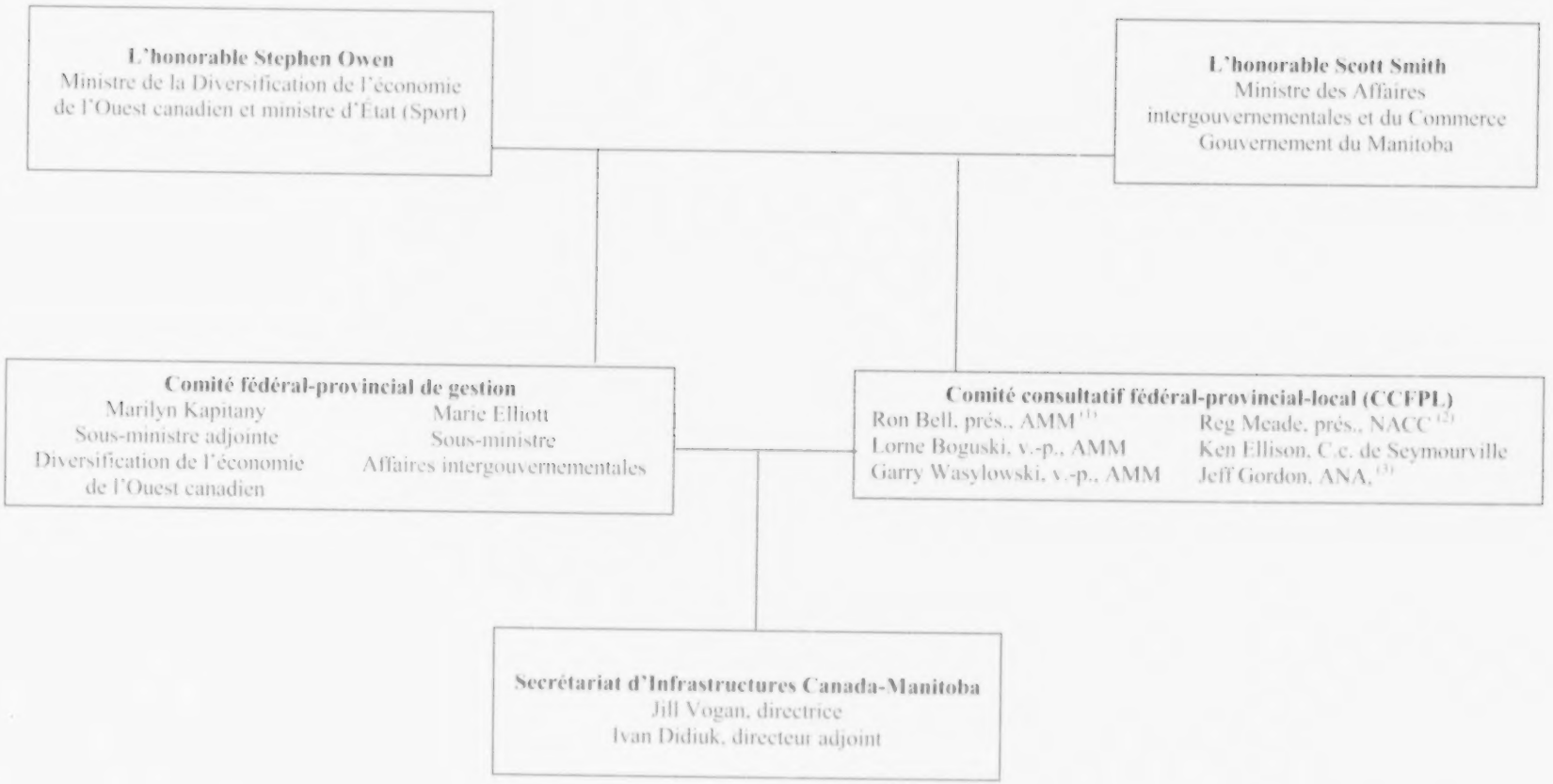
L'honorable Stephen Owen
Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'honorable Scott Smith
Ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce
Gouvernement du Manitoba
Comité fédéral-provincial de gestion
Marilyn Kapitany
Sous-ministre adjointe
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
Marie Elliott
Sous-ministre
Affaires intergouvernementales
Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL)
Ron Bell, prés., AMM [1]
Lorne Boguski, v.-p., AMM
Garry Wasylowski, v.-p., AMM
Reg Meade, prés., NACC [2]
Ken Ellison, C.c. de Seymourville
Jeff Gordon, ANA, [3]
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
Jill Vogan, directrice
Ivan Didiuk, directeur adjoint

[1] AMM, Association des municipalités du Manitoba
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[3] ANA, Aboriginal and Northern Affairs (gouvernement du Manitoba)

Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

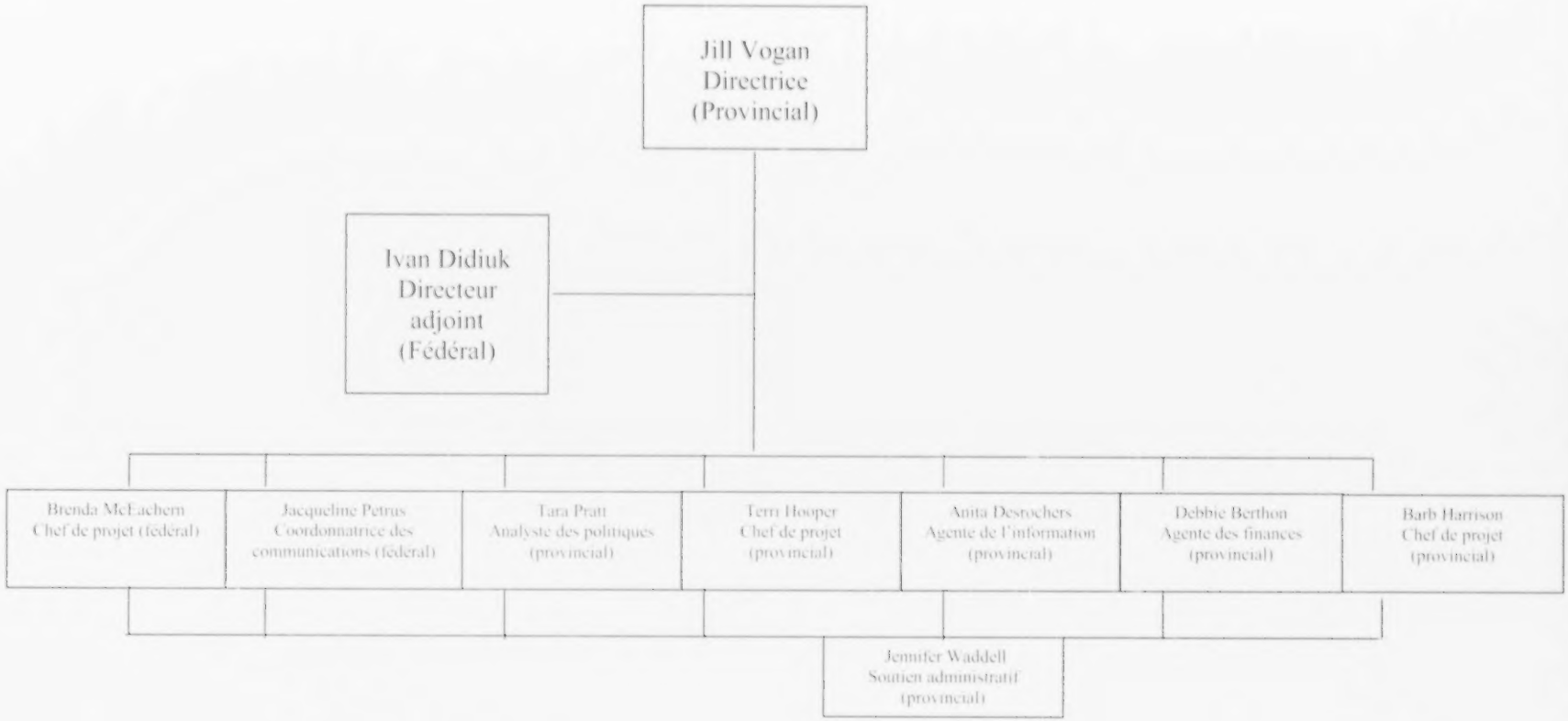

PARTIE I – APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

INTRODUCTION

En 2004-2005, on a ajouté les éléments suivants aux programmes Infrastructures Canada -Manitoba (PICM) :

1. **Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM), 2000-2006;**
2. **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), 2004-2010;**
3. **Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS).**

Les programmes fédéraux-provinciaux soutiennent financièrement les infrastructures publiques des collectivités sur une base pluriannuelle, ce qui procure un soutien prévisible et constant sur le plan des infrastructures municipales.

Les PICM sont des programmes pluriannuels d'infrastructures municipales rurales, urbaines ou nordiques, auxquels les promoteurs peuvent participer en présentant une demande. Ces travaux d'infrastructure (construction, rénovation, agrandissement ou modernisation de matériel) permettront d'améliorer la qualite de vie des Manitobains et de jeter les fondations d'une croissance économique durable au XXI^{e} siècle.

Les PICM s'inscrivent dans une tradition de collaboration et de partenariat entre le Canada, le Manitoba et les administrations locales en ce qui touche l'amélioration des infrastructures. Ainsi, les fonds des PICM proviennent de contributions égales des gouvernements du Canada, du Manitoba et de partenaires communautaires comme les administrations locales et d'autres organisations des secteurs privés et sans but lucratif. Les promoteurs des projets doivent d'abord payer l'intégrité des coûts avant de se faire rembourser par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du financement total approuvé.

On a mis sur pied un Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL) sur les infrastructures qui examinera les projets candidats au financement. Les représentants de l'Association des municipalités du Manitoba et de la Northern Association of Community Councils s'occupent d'examiner les projets à l'extérieur de Winnipeg, tandis que la tâche d'examiner les projets devant se dérouler dans les limites de Winnipeg est confiée à des représentants de la Ville de Winnipeg.

Parmi les priorités de tout premier plan, il faut mentionner les infrastructures municipales vertes. Cette catégorie englobe les projets qui ont pour but de rehausser la qualité de l'environnement comme, par exemple, les projets portant sur les systèmes de distribution de l'eau ou de traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, le recyclage, le transport public et les améliorations dans le domaine des sources d'énergies douces pour l'environnement. D'autres infrastructures locales sont également admissibles, notamment celles qui sont liées aux transports locaux, aux activités culturelles et récréatives ainsi qu'à la connectivité.

Le PICM 2000-2006 a été mis à la disposition de toutes les collectivités du Manitoba tandis que le FIMR cible surtout les infrastructures locales dans les régions rurales et nordiques du Manitoba. Le

FCIS, qui se veut un peu le complément du FIMR, est axé sur les projets d'infrastructures stratégiques à grande échelle qui dépassent les capacités des programmes ordinaires d'infrastructures municipales et, par conséquent, s'appliquent en général à Winnipeg.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un Comité de gestion fédéral-provincial composé de M^me^ Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, région du Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et de M^me^ Marie Elliott, sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Manitoba. Le Comité de gestion détermine les processus administratifs s'appliquant à la présentation d'une demande ainsi qu'à l'examen, à l'évaluation, à l'approbation et à la mise en œuvre des projets; de plus, il veille à l'évaluation du programme et à l'établissement des rapports nécessaires.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, un groupe conjoint fédéral-provincial composé de dix personnes, appuie les activités du Comité de gestion. Il a été créé pour réduire au minimum le chevauchement et le double emploi dans la mise en œuvre fédérale-provinciale du programme et contribuer à une meilleure collaboration entre les deux ordres de gouvernement.

Personnel du Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

À l'arrière: Barb Harrison, Jacqueline Petrus, Debbie Berthon, Anita Desrochers, Jill Vogan, Brenda McEachern

À l'avant: Tara Pratt, Ivan Didiuk, Jennifer Waddell, Terri Hooper

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un processus consultatif local pour examiner les propositions et faire des recommandations sur le financement et la mise en œuvre des projets. Au Manitoba, les programmes Infrastructures se caractérisent par de bonnes relations fédérales-provinciales de collaboration tant des membres élus que des fonctionnaires, de même que par un processus de consultation positif mis sur pied pour choisir les projets en concertation avec les administrations locales, par l'intermédiaire du conseil municipal de Winnipeg, de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM) et de la Northern Association of Community Councils (NACC).

Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL) des régions rurales et du Nord

Ce comité se compose de représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), de la Northern Association of Community Councils (NACC) et du ministère des Affaires autochtones et du Nord du Manitoba (AAN).

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord

À l'arrière : Garry Wasylowski, vice-président AMM; Jeff Gordon, ANN; Ron Bell, président, AMM

À l'avant : Ken Ellison, Seymourville Community Council; Lorne Boguski, vice-président AMM; Reg Meade, président, NAC

PROJETS STRATÉGIQUES

En plus des projets recommandés dans le cadre du processus de consultation locale, les administrations fédérale et provinciale accordent des fonds aux projets qui ont une grande importance stratégique ou économique pour la province dans son ensemble ou dans certaines régions spécifiques du Manitoba.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Les projets financés dans le cadre des programmes Infrastructures Canada-Manitoba font l'objet d'un examen conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et la *Manitoba Environment Act*. Au Manitoba, les lois fédérales et provinciales sont harmonisées, ce qui permet aux administrations fédérale et provinciale de collaborer dans le processus d'évaluation environnementale. Pour certains projets municipaux financés dans le cadre des PICM, il faut procéder à une évaluation environnementale et obtenir un permis. Il faut alors entreprendre une évaluation fédérale-provinciale conformément à l'entente Canada-Manitoba pour la collaboration en matière d'évaluation environnementale.

En vertu de la LCEE, le ministère ou l'organisme fédéral qui propose le projet ou dont on demande le soutien ou l'approbation est réputé être l'autorité responsable. Au Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est l'autorité responsable des projets liés aux PICM. C'est au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba (SICM) qu'il incombe de coordonner le processus d'évaluation environnementale.

Les projets approuvés dans le cadre des PICM doivent subir avec succès les évaluations environnementales. On conclut une entente de contribution avec les promoteurs approuvés lorsqu'ils ont réussi les évaluations environnementales. L'entente de contribution doit comporter un sommaire de l'évaluation environnementale, y compris des mesures d'atténuation s'il y a lieu.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux intéressés sur les questions environnementales et les nouveaux facteurs dans ce domaine, une tâche pour laquelle il privilégie le travail en équipe.

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba comportent un cadre de vérification axé sur l'évaluation du programme et sur les vérifications annuelles, de manière à fournir les garanties indépendantes et objectives suivantes :

- le cadre de gestion convient pour garantir la conformité à l'entente;
- les fonds sont dépensés aux fins prévues;
- les demandeurs se conforment aux obligations environnementales ou aux conditions des projets approuvés;

- on a établi des systèmes capables de collecter de l'information fiable et pertinente sur les résultats du programme d'Infrastructures.

INFORMATION PUBLIQUE

Dans le contexte des programmes Infrastructures Canada-Manitoba, le Canada et le Manitoba ont convenu de s'en tenir à des communications conjointes afin de rehausser la transparence et la reddition de comptes associées à la mise en œuvre du programme.

Les principaux objectifs de communication des programmes sont les suivants :

- accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation des programmes Infrastructures Canada –Manitoba, notamment le PICM, le FIMR et le FCIS;
- donner des renseignements détaillés et bilingues sur les programmes aux demandeurs éventuels et favoriser la présentation de demandes;
- faire connaitre aux citoyens du Manitoba les avantages des programmes dans leur collectivité locale.

Les activités d'information publique des PCIM comprennent :

- les annonces des projets, les cérémonies d'inauguration des travaux et des projets achevés en présence des représentants élus fédéraux, provinciaux et locaux;
- la signalisation des projets des PCIM;
- les mises à jour et les rapports annuels sur les programmes comprenant des articles et des listes des projets approuvés. Ces rapports sont distribués à grande échelle au public lors de foires commerciales, par l'Association des municipalités du Manitoba, la Northern Association of Community Councils, l'Infrastructure Council of Manitoba et d'autres intervenants;
- le site Web (www.infrastructure.mb.ca) où l'on présente le programme et des renseignements sur les personnes-ressources, des communiqués, des mises à jour du programme, des annonces et des listes de projets. On y explique également comment remplir une demande en ligne par le lien direct avec le site Web national. On y trouve en outre des liens vers des sites Web des ministères fédéraux et provinciaux participants, de même que des sites principaux du gouvernement du Canada et du gouvernement du Manitoba.

PARTIE II – PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM), 2000-2006

Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) prévoit l'injection de plus de 180 millions de dollars dans les infrastructures municipales des collectivités urbaines, rurales et nordiques du Manitoba, sur une période de six ans à compter d'octobre 2000. Le programme rassemble les 180 millions de dollars dont il a besoin en combinant les contributions de contrepartie des administrations fédérale, provinciale et locales.

OBJECTIFS

Les investissements réalisés grâce au programme Infrastructures Canada-Manitoba permettent d'améliorer la qualité de vie des Canadiens :

- en rehaussant l'état de l'environnement au Canada,
- en soutenant la croissance à long terme,
- en amélioration l'infrastructure collective,
- en construisant une infrastructure digne du XXI[e] siècle au moyen de techniques d'avant-garde, de méthodes inédites et de pratiques exemplaires.

THÈMES

Le **thème principal de l'entente** est l'infrastructure municipale verte. Ce terme englobe les projets visant à préserver ou à rehausser la qualité de l'environnement, par exemple les projets portant sur les systèmes de distribution de l'eau ou de traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides et le recyclage, et les dépenses d'immobilisation en vue de réaménager des immeubles et des installations qui appartiennent à des administrations locales ou en améliorer l'efficacité énergétique.

Le **thème secondaire** comprend les autres types d'infrastructures locales, notamment dans les domaines des transports locaux, de la culture, des loisirs, du tourisme, des télécommunications pour les régions rurales ou éloignées et de l'accès à Internet haute vitesse pour les établissements publics.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme Infrastructures Canada, dont les investissements atteignent 180 millions de dollars, est financé par des contributions de contrepartie fédérales et provinciales, en partenariat avec les collectivités locales qui présentent des demandes, par exemple des administrations municipales et d'autres organismes communautaires des secteurs privé et sans but lucratif.

Les gouvernements fédéral et provincial ont affecté 30 p. 100 des fonds du programme à des projets à l'extérieur de Winnipeg, un pourcentage égal à des projets qui se dérouleront à Winnipeg même et

les 40 p. 100 restants à de grands projets stratégiques qui ont une importance économique considérable pour l'ensemble de la province ou une de ses régions.

Le PICM comporte un volet important de consultation des administrations locales, ainsi que des processus légèrement différents pour les attributions de fonds à Winnipeg et aux régions rurales et du Nord du Manitoba. Les projets stratégiques sont fondés sur les recommandations du Comité de gestion et nécessitent généralement des partenariats supplémentaires qui vont au-delà des partenariats tripartites fédéral-provincial-local typiques du PICM.

Les demandes de projets d'infrastructures sont évaluées selon les critères du programme et en consultation avec les ministères fédéraux et provinciaux visés. La sélection des projets est hautement concurrentielle et fondée sur le mérite. On insiste tout particulièrement sur la viabilité financière du projet, le recours à d'autres sources de financement et partenaires (par exemple, les partenariats entre plusieurs municipalités et ceux qui font intervenir les réserves et des collectivités voisines de ces dernières), les répercussions et les avantages dans la région, l'envergure du projet par rapport au financement disponible et l'amélioration de l'environnement. Une répartition juste et équitable des fonds du programme entre les diverses régions de la province constitue également un facteur important.

Le programme fonctionne selon une formule de remboursement. Les promoteurs des projets engagent et paient 100 p. 100 des coûts du projet et sont ensuite remboursés par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial jusqu'à concurrence des deux tiers du montant maximal approuvé.

Il y a eu trois périodes d'acceptation des demandes pour le PICM 2000-2006 : la première a pris fin le 31 janvier 2001, la deuxième, le 31 octobre 2001 et la troisième, le 13 juin 2003. Les demandes ont dépassé les fonds disponibles dans une proportion de 4 pour 1, soit plus de 570 demandes réclamant près de 800 millions de dollars.

Depuis le 31 mars 2005, les 180 millions de dollars du programme ont été pleinement affectés à 177 projets. L'étape de la construction est terminée dans 40 p. 100 des projets; les autres projets seront en grande partie achevés d'ici le 31 mars 2006.

CRITÈRES DES PROJETS

Les demandes de projet d'infrastructure sont soumises au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba. Elles sont évaluées selon des critères préétablis et en consultation avec les ministères fédéraux et provinciaux visés.

Les critères sont les suivants :

- **Amélioration de l'état de l'environnement** – en améliorant la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées; l'élimination des déchets; et en économisant l'énergie.

- **Soutien de la croissance économique à long terme** – en multipliant les débouchés économiques dans les collectivités; en rendant plus efficace le transport des personnes et des

marchandises; en donnant un meilleur accès à la nouvelle économie par l'amélioration des télécommunications des établissements publics locaux se trouvant dans les régions rurales, isolées ou dans le Nord; et en développant le tourisme.

- **Modernisation de l'infrastructure collective** – en appuyant le développement de l'infrastructure dans les régions du Manitoba où, l'infrastructure n'étant pas conforme aux « normes » de la province, elle a des répercussions sur la qualité de vie; en renforçant la sécurité; en augmentant le nombre de logements abordables, en soutenant la culture et le patrimoine canadiens; en rendant les installations de loisirs locales plus accessibles; en soutenant l'épanouissement des minorités linguistiques anglophones et francophones; et en appuyant le développement de l'infrastructure complémentaire et adjacente au développement de l'infrastructure dans les collectivités des Premières nations.

- **Construction d'une infrastructure digne du XXI^e siècle au moyen des techniques d'avant-garde, de nouvelles méthodes et des meilleures pratiques** – en favorisant l'innovation; en multipliant les partenariats dans certains projets communs où deux municipalités ou plus entreprennent ensemble la réalisation d'un projet régional; en encourageant l'emploi de nouvelles méthodes et des meilleures pratiques; en incitant à mieux utiliser l'infrastructure existante; et en favorisant le développement de l'infrastructure des techniques d'information dans les collectivités rurales et dans celles du Nord.

RÉSULTATS DU PICM EN 2004-2005

L'exercice 2004-2005 se démarque par la fin du processus d'approbation pour l'affectation des 180 millions de dollars parmi les 177 projets approuvés. Le troisième et dernier volet de recommandations de projets verts par le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord a été annoncé le 23 avril 2004. C'est le 10 mai 2004 qu'on a annoncé définitivement les derniers projets stratégiques axés sur les améliorations des installations communautaires. Bon nombre de projets financés par les fonds alloués à la Ville de Winnipeg, annoncés dès les premières années du programme, ont progressé de façon satisfaisante.

L'allocation des fonds aux projets du PICM se divise en trois contributions égales des gouvernements fédéral, provincial et locaux. Pour les collectivités non constituées en personne morale qui relèvent du ministère des Affaires autochtones et du Nord et qui appartiennent à la Northern Association of Community Councils (NACC), la contribution locale sera fournie par le ministère des Affaires autochtones et du Nord.

Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) en 2004-2005

Voici certains des projets « verts » recommandés par le CCFPL et annoncés en 2004-2005 : (Consulter l'annexe I pour la liste complète des projets approuvés.)

Municipalité rurale de Grahamdale et Conseils communautaires de Dauphin River et de Homebrook **400 000 $**

- **Site d'enfouissement régional**

En partenariat avec les Conseils communautaires de Homebrook et de Dauphin River, la municipalité rurale de Grahamdale construira un site d'enfouissement pour desservir les trois collectivités. Ce projet est le fruit d'une approche conjointe entre une collectivité qui appartient à l'Association des municipalités du Manitoba et deux collectivités membres de la Northern Association of Community Councils.

Conseil communautaire de Manigotagan et Affaires autochtones et du Nord du Manitoba **1 285 000 $**

- **Modernisation du traitement des eaux usées**
  En modernisant les installations actuelles de traitement des eaux usées, on en augmentera la capacité, permettant de rehausser la qualité du traitement pour les 55 ménages qui constituent cette collectivité.

Village de McCreary **135 960 $**

- **Modernisation des égouts et de la principale station de relèvement des eaux usées**
  Les conduits d'égouts seront renouvelés et on construira un nouveau poste de remontée pour améliorer la fiabilité du service dans ce village.

Municipalité rurale de Morris **57 600 $**

- **Expansion de l'étang d'épuration de Lowe Farm**
  On construira une cellule d'entreposage supplémentaire pour les effluents liquides à l'étang actuel de manière à mieux répondre aux besoins croissants de la collectivité de Lowe Farm.

District d'administration locale de Pinawa **1 092 000 $**

- **Amélioration au système de filtration**
  Les résidents qui relèvent du District d'administration locale de Pinawa recevront de l'eau de qualité considérablement supérieure lorsqu'on aura procédé à la réfection de l'usine de traitement de l'eau de Pinawa. Les améliorations incluent l'adoption de nouveaux procédés de réduction du total des carbones organiques et d'un processus de désinfection par rayons ultraviolets pour réduire la présence de protozoaires qui engendrent des maladies.

Ville de Brandon **912 000 $**

- **Installations de traitement de l'eau : système de désinfection par rayons ultraviolets**
  On ajoutera un système de désinfection par rayons ultraviolets pour garantir la qualité de la réserve d'eau. La Ville de Brandon aura ainsi une eau potable de meilleure qualité et verra une réduction des coûts liés aux produits chimiques que l'on utilisait auparavant dans le traitement de l'eau.

Lac du Bonnet, Modernisation de traitement de l'eau

Winkler, Expansion de l'étang de l'épuration des eaux usées

Résultats de la Ville de Winnipeg pour 2004-2005

Au cours de l'exercice 2004-2005, un certain nombre de projets ont fait des progrès remarquables, notamment :

Améliorations à l'avenue Leila **1 200 000 $**

- Pour mettre un terme aux inquiétudes liées à la sécurité routière, on remplace la chaussée de gravier bitumineux par une route en ciment à deux voies dotée d'un nouveau trottoir de ciment pour les piétons, de bordures, de caniveaux et d'une légère dénivellation pour le drainage, ce qui élimine le besoin de drains et de ponceaux.

Centre communautaire Hindu **500 000 $**

- En juin 2005, la Hindu Society a décidé de se doter de nouveaux locaux pour ses activités culturelles. Elle a donc quitté ses installations de 2000 pieds carrés sises sur Ellice Avenue pour emménager dans un nouvel emplacement de 27 000 pieds carrés, d'une valeur de 4 millions de dollars, sis au 999, St. Anne's Road, tout près de la rivière Seine. Les importants dons privés constituent un des grands facteurs de réussite de la campagne de levée de fonds de la société. Le nouveau centre offrira des terrains de badminton et de volley-ball, une piste d'athlétisme et un gymnase entièrement équipé. Parmi les installations culturelles, le centre proposera une grande salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 900 invités, une bibliothèque, un musée, trois salles de classe pour les cours sur des sujets culturels. Le gymnase et la salle polyvalente seront mis à la disposition du public, permettant ainsi de procéder à une sensibilisation à la culture et au patrimoine hindou.

Remplacement du gazon au stade Canad'Inns **2 100 000 $**

- L'ancienne Winnipeg Enterprises Corporation a remplacé le gazon qui datait d'une quinzaine d'année au stade de football par 134 000 pieds carrés de nouveau gazon AstroPlay Plus. Le nouveau gazon réduit les coûts de fonctionnement annuels dans une proportion de 33 p. 100 tout en procurant une surface trois fois plus douce pour les joueurs et plus durable que les gazons artificiels ordinaires. Le Club de football de Winnipeg, une tradition qui remonte à plus de 70 ans, est une grande source de fierté et d'esprit communautaire non seulement à Winnipeg mais dans toute la province. En améliorant les installations sportives, on créera une image positive qui stimulera la tenue d'évènements par divers groupes professionnels et amateurs, et fera valoir les possibilités supplémentaires de ces installations sur le plan touristique.

Projet True North, Centre MTS

(photo par Mike Grandmaison)

Résultats des projets stratégiques de 2004-2005

Améliorer les infrastructures liées aux aspects communautaires et à la qualité de vie partout au Manitoba a été une des importantes priorités du PICM en 2004-2005. Les projets stratégiques, comme ceux énumérés ci-dessous, se caractérisent par leurs partenariats, leur incidence régionale qui va bien au-delà de la seule collectivité et de la vaste participation communautaire au processus de planification.

Les projets stratégiques financés en 2004-2005 sont les suivants :

Winnipeg :

Centre Culturel Franco Manitobain (CCFM) et Cercle Molière **500 000 $**

- La version revitalisée du CCFM devrait créer un point de mire sur les activités culturelles et les rassemblements dans le quartier francophone de Winnipeg, et ainsi engendrer une identité communautaire plus vibrante et distincte. L'expansion et les rénovations prévues pour cette installation devraient également l'aider à devenir un emplacement de choix pour les troupes d'arts de la scène d'un peu partout dans le monde.

Centre de bien-être North End **3 000 000 $**

- Le nouveau Centre de bien-être North End se dressera fièrement sur le site de 29 000 pieds carrés de l'ancien YM-YWCA de North End. L'immeuble existant sera converti en centre de bien-être, situé à l'extrémité nord de Winnipeg, ce qui permettra d'offrir des programmes récréatifs et communautaires à tous.

Centre récréatif régional de Sargent Park **1 910 000 $**

- Grâce aux projets d'expansion et de rénovation du complexe récréatif de Sargent Park, la communauté urbaine disposera d'une installation régionale intergénérationnelle. On s'empressera notamment d'apporter les mises à jour prioritaires à la piste d'athlétisme des niveaux inférieurs pour y ajouter des installations de musculation.

Expansion du Reh-Fit Centre **3 900 000 $**

- L'ajout de 36 000 pieds carrés au Reh-Fit Centre procurera plus d'espace pour les programmes d'exercice et d'éducation, ce qui permettra d'acquérir de l'équipement et facilitera l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le Centre Reh-Fit aura dorénavant un nouvel extérieur plus moderne et un intérieur pouvant accueillir les 3 000 membres du centre et ses 50 employés.

Centre canadien philippin de Manitoba, Cérémonie d'ouverture

Régions rurales et du Nord du Manitoba :

Expansion des installations communautaires du Conseil de Matheson Island 60 000 $

- On agrandira les installations communautaires pour y intégrer un planchodrome. Ainsi, on offrira des activités récréatives aux jeunes de la collectivité.

Municipalité régionale de Rosser-Woodlands -
Aréna et centre récréatif de South Interlake 794 700 $

- Lorsqu'on aura construit le nouvel aréna dans le Village de Warren, il sera possible d'organiser des activités récréatives à longueur d'année pour les résidents de la municipalité régionale de Woodlands et Rosser. Cet aréna remplacera l'ancienne installation, dont la construction remonte à 44 ans, qui n'était plus d'aucune utilité sur le plan structurel.

Améliorations des installations récréatives du Conseil communautaire, Rodeo Club de Crane River 90 000 $

- Ce projet permettra de rehausser la patinoire et les installations récréatives dans la collectivité de Crane River.

Camps sportifs et musicaux Du Jardin international de la paix 751 000 $

- Lieu de rencontre de milliers d'étudiants et de visiteurs des divers camps et des diverses rencontres qui ont lieu chaque année, le Jardin international de la paix est une organisation sans but lucratif qui œuvre pour la paix et l'amitié entre les Canadiens et les citoyens des États-Unis d'Amérique. Les six dortoirs ont subi de grandes réparations structurelles et on a remplacé des poutres du plancher ainsi que les contreplaqués endommagés par l'humidité.

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME – Projets achevés et avantages

À la fin de l'exercice 2004-2005, le financement prévu dans le cadre du PICM avait permis de mener à bien 70 projets. Parmi ceux-ci, 30 étaient des projets liés à l'eau et aux égouts, six étaient des projets de modernisation des usines de traitement de l'eau, huit étaient des projets d'eaux usées, sept étaient des projets visant l'approvisionnement en eau, deux projets d'aménagement de lieux de décharge, deux projets portaient sur l'établissement de centres de recyclage régionaux et cinq sur des installations récréatives.

Le PICM fournit les fonds nécessaires à l'amélioration des infrastructures. Par conséquent, les avantages réels et escomptés des projets constituent une facette très importante du programme. Ainsi, le processus de sélection consiste, entre autres, à comparer les avantages escomptés d'un projet à ceux des autres projets ayant fait l'objet d'une demande; de plus, une fois le projet achevé, on procède à une collecte de données en vue de montrer comment on est parvenu à atteindre les objectifs du programmes.

Les 70 projets terminés devraient offrir les avantages suivants à l'appui des objectifs du PICM :

Amélioration de la qualité de l'environnement

Meilleure qualité de l'eau

- Eau potable de meilleure qualité pour 26 651 ménages
- Branchement de 1 906 ménages supplémentaires à des réseaux municipaux d'aqueduc

Amélioration de la gestion de l'eau et de l'épuration des eaux usées

- Meilleur traitement des eaux usées pour 3 941 ménages
- Réduction de 10 000 m^3/année des pertes d'eau potable par suite des fuites du réseau
- Branchement de 1 402 ménages de plus aux systèmes municipaux de traitement des eaux usées

Amélioration de la gestion des déchets solides

- Augmentation de 2,863 tonnes/année de recyclage et de matières de compostage
- Augmentation de 3 000 litres par année de la collecte des huiles de rebut;
- Réduction de 50 p. 100 de la collecte de déchets solides à une décharge de la région d'Interlake
- Réduction de 6,3 tonnes métriques par année dans la production de déchets solides municipaux

Appui de la croissance économique à long terme

Meilleures possibilités économiques dans les collectivités

- Création de 471 emplois permanents directement attribuables aux projets
- Augmentation de 86,5 millions de dollars des investissements des partenaires non gouvernementaux

Amélioration des infrastructures collectives

Meilleure sécurité dans les collectivités

- 13 000 motoneigistes disposeront de sentiers plus sûrs pour se déplacer grâce à l'installation de nouveaux panneaux de signalisation
- Meilleure protection contre les incendies pour 17 015 ménages
- Amélioration des installations récréatives communautaires pour 521 890 utilisateurs

Infrastructure du XXI^e siècle

Utilisation plus efficace des infrastructures existantes

- Réduction de 255 377 $ des coûts du cycle de vie des installations municipales existantes. En adoptant des pratiques exemplaires de gestion des installations municipales existantes, on prévoit réaliser des économies de 255 377 $ pour la durée des installations.

Plum Coulee, expansion de l'étang de stabilisation d'eaux usées

Municipalité régionale de MacDonald, Amélioration de la qualité de l'eau de Sanford

Expansion de la bibliothèque régionale de Minnedosa

CATÉGORIES DE PROJETS

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures classiques de base (réseau d'aqueduc et d'égout, routes, ponts, etc.). Les autres projets moins traditionnels financés dans le cadre du PICM visent les infrastructures secondaires qui améliorent la qualité de vie dans les localités (bibliothèques, installations récréatives, centres culturels, etc.).

Les types de projets appuyés par les 180 millions de dollars engagés au 31 mars 2005 comprennent plus précisément :

- 67,7 millions de dollars (38 p. 100) pour 132 projets « verts » prioritaires dans les régions rurales et du Nord, dont :
  - 16,6 millions de dollars pour cinq projets d'ordre de faire bouillir l'eau afin de corriger des problèmes environnementaux urgents;
  - 45,2 millions de dollars à 117 projets d'aqueduc et d'égout dans des collectivités rurales et du Nord;
  - 3,9 millions de dollars pour neuf projets d'élimination des déchets et de recyclage;
  - 2 millions de dollars pour la protection contre les inondations de la rivière Rouge.
- 32,2 millions de dollars (18 p. 100) pour trois projets de route et de ponts à la Ville de Winnipeg.
- 66,4 millions de dollars (37 p. 100) pour 33 centres communautaires polyvalents au Manitoba.
- 9,5 millions de dollars (5 p. 100) pour quatre bibliothèques au Manitoba.
- 3 millions de dollars (2 p. 100) pour cinq centres ethnoculturels.

Engagements du PICM par type de projet

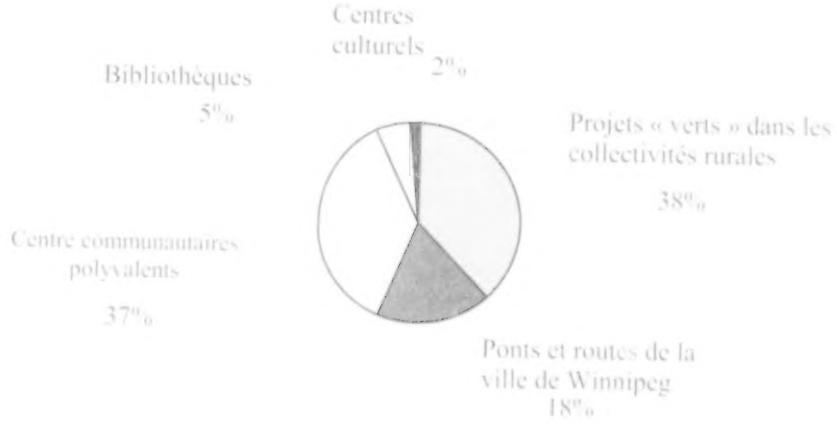
Centres culturels 2%
Bibliothèques 5%
Projets « verts » dans les collectivités rurales 38%
Centre communautaires polyvalents 37%
Ponts et routes de la ville de Winnipeg 18%

Consulter l'annexe I pour une liste de tous les projets approuvés et annoncés au 31 mars 2004.

PARTIE III – FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR), 2004-2010

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) investira quelque 120 millions de dollars pour purifier l'air, rendre l'eau plus sécuritaire et améliorer la qualité de vie des collectivités manitobaines rurales et du Nord au cours des cinq prochaines années. À l'instar du programme précédent, le financement du programme se fera à l'aide de contributions égales des administrations fédérale, provinciale et locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Le 4 décembre 2004, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont annoncé un investissement de 120 millions de dollars pour la création du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR). Les administrations fédérale et provinciale investiront chacune 40 millions de dollars, une contribution qui sera jumelée par les administrations locales, pour des projets qui se tiendront avant tout dans des collectivités rurales et du Nord du Manitoba au cours des cinq prochaines années.

Le FIMR est un autre moyen pour le Canada et le Manitoba de mettre à profit les réussites de l'ancien Programme Infrastructures Canada-Manitoba, plus particulièrement grâce à des éléments comme l'utilisation d'un secrétariat conjoint intégré et le processus de demande, le rôle concret des associations de gouvernements locaux dans la sélection des projets et le processus de financement.

Le FIMR s'appuie sur dix années de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, ce qui illustre bien la détermination à poursuivre ce fructueux partenariat qui vise à réaliser des investissements solides dans le domaine des infrastructures. Le FIMR témoigne aussi du fait que les administrations du Canada et du Manitoba reconnaissent la nécessité d'offrir du financement à long terme pour la construction d'infrastructures publiques modernes au Manitoba.

En vue d'aborder les besoins des petites collectivités, au moins 80 p. 100 des investissements du FIMR seront dirigés vers des projets qui profitent aux municipalités de moins de 250 000 habitants. Toutes les propositions de projets doivent avoir fait l'objet d'une résolution municipale. Les organisations des secteurs privé et sans but lucratif sont elle aussi admissibles au financement si elles détiennent des résolutions d'appui du gouvernement local du lieu où se déroulera le projet et où siège le conseil d'administration de l'organisation.

Les demandes en ligne peuvent être acheminées au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, soit un bureau fédéral-provincial fonctionnellement intégré qui procure aux demandeurs un guichet unique de prestation des services. Les demandes présentées dans le cadre du FIMR sont évaluées de manière concurrentielle par rapport aux autres demandes, selon un ensemble de critères de présélection obligatoires et de critères de classement pour la catégorie de projet. Pour satisfaire aux critères de présélection obligatoires, il faut, entre autres, fournir une analyse de rentabilisation établissant la capacité du demandeur d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure proposée. Il importe également de satisfaire au plus grand nombre de critères possible dans ce processus de sélection hautement concurrentiel.

Comme pour l'ancien programme Infrastructures Canada-Manitoba, les projets sont examinés par le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) sur les infrastructures, lequel se compose de représentants de l'Association de municipalités du Manitoba (AMM) et de la Northern Association of Community Councils (NACC). Les recommandations du CCFPL sur le financement des projets sont acheminées au Comité de gestion fédéral-provincial du FIMR et, pour finir, aux systèmes d'approbation respectifs de chaque gouvernement.

Quarante pour cent des fonds du FIMR serviront à soutenir des projets qui comportent un important élément « vert », comme ceux qui mènent à une amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau. Il peut s'agir, entre autres, d'améliorations aux systèmes locaux de traitement de l'eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides ainsi que de projets visant à rehausser le rendement énergétique des édifices municipaux.

On prévoit également investir dans d'autres catégories comme les routes locales, l'amélioration des connexions Internet ainsi que les projets de mise en valeur de la culture locale, des loisirs et du tourisme.

Comme le PICM, le FIMR fonctionne sur le principe du remboursement, c'est-à-dire que le promoteur du projet doit payer tous les coûts du projet, lesquels lui sont remboursés par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du montant maximal approuvé.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES

Après la signature en décembre du nouveau FIMR, on a fixé au 15 mars 2005 la date précoce ou intérimaire d'acceptation des premières demandes dans le but de donner une réponse rapide aux collectivités dont les projets attendaient la ratification du nouveau programme. Une deuxième date limite a ensuite été fixée au 15 juin 2005 pour les collectivités qui avaient besoin d'un peu plus de temps pour leur planification.

Les dates limites pour le dépôt des demandes sont établies en fonction des recommandations du Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord.

Il reste encore à déterminer le troisième et dernier délai.

Depuis le 31 mars 2005, les demandes de financement au FIMR dépassent les fonds disponibles dans une proportion de deux pour un, soit 120 demandeurs réclamant plus de 250 millions de dollars.

CATÉGORIES DE PROJET

Dans le cadre du FIMR, il existe 10 catégories de projets aux fins d'investissement. Les projets admissibles doivent correspondre à une des ces catégories d'investissement. Les objectifs, les critères de présélection obligatoires ainsi que les critères de classement sont propres à chacune des catégories.

Les 10 catégories sont les suivantes :

1. Eau
2. Eaux usées
3. Déchets solides
4. Transport en commun
5. Routes locales
6. Culture
7. Loisirs
8. Tourisme
9. Améliorations en matière d'utilisation de l'énergie
10. Connectivité

À l'annexe II on décrit les 10 catégories d'investissement, leurs objectifs, les catégories secondaires connexes ainsi que les critères de présélection obligatoires et les critères de classement.

PROJETS APPROUVÉS DANS LE CADRE DU FIMR EN 2004-2005

Centre Keystone, Brandon **15 millions de dollars**

Construction d'un centre d'excellence en agriculture et modernisation des installations

- Le nouveau Centre d'excellence agricole sera une installation polyvalente incluant un immeuble de 100 000 pieds carrés doté d'une piste de démonstration et de 700 places assises pour les spectateurs. La piste de démonstration sera construite de manière à pouvoir accueillir des activités comme des rodéos, des ventes de bétail, des démonstrations et des ventes 4-H, de grandes compétitions équestres ainsi que diverses ventes et cliniques. L'immeuble contiendra également une étable avec 175 stalles, une structure de nettoyage, des salles de bain, une cantine et des bureaux ainsi que des corridors menant aux installations existantes.

  Les améliorations à l'actuel Centre Keystone incluront le remplacement de certains éléments du système de chauffage, de ventilation, de climatisation ainsi que la réfection de la couverture et la modernisation des systèmes de sécurité, d'électricité et de surveillance de l'immeuble, sans oublier l'extérieur.

Le Centre d'excellence agricole Keystone a été le premier projet financé dans le cadre du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale. La construction du projet a commencé au printemps 2005.

Winnipeg Humane Society **3 millions de dollars**

Nouveau centre d'accueil et installations connexes

- Le nouveau Centre d'accueil de la Winnipeg Humane Society, d'une superficie de 40 000 pieds carrés, une installation polyvalente dans la tradition de la Société protectrice des animaux, servira de lieu de rapprochement entre humains et animaux dans un contexte familial et naturel, où l'on offrira de nombreux programmes et services communautaires. Cette nouvelle installation permettra aux citoyens de la ville et de la province de se prévaloir de tout un ensemble de services et de programmes d'éducation publique.

  La Winnipeg Humane Society entreprendra les travaux de construction du nouveau centre et des installations connexes au printemps 2006.

Projets approuvés dans la première série de projets prenant fin le 15 mars 2004

Les propositions approuvées dans la première série de projets du FIMR, qui prenait fin le 15 mars 2005, ont été annoncées à temps pour que les travaux de construction puissent commencer à l'été 2005.

PARTIE IV – FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS)

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) est un fonds d'investissement d'une valeur de 4 milliards de dollars créé par le gouvernement du Canada pour soutenir les projets d'infrastructures de grande envergure qui dépassent la portée et la capacité des programmes existants, partout au pays.

APERÇU

Le FCIS, s'il se veut une sorte de complément aux autres programmes d'infrastructures du Canada, est tout de même différent de ces autres programmes sur le plan de l'orientation. Il est fondé sur les partenariats avec les administrations municipales, provinciales, territoriales ainsi qu'avec des intervenants du secteur privé. Chaque partenariat est régi par des arrangements qui lui sont propres. Les investissements sont dirigés vers les projets à grande échelle d'envergure nationale ou régionale. L'équité régionale est un facteur qui entre en ligne de compte. En général, les coûts sont partagés entre les trois ordres de gouvernement. Il existe cinq catégories d'investissement essentielles pour faire avancer les objectifs économiques et sociaux du Canada, soit :

1. les infrastructures routières et ferroviaires;
2. les infrastructures de transport locales;
3. les infrastructures touristiques ou de développement urbain;
4. les infrastructures relatives à l'eau ou aux égouts;
5. les infrastructures des communications à large bande.

LE FCIS AU MANITOBA

Sous l'autorité de la Commission du canal de dérivation du Manitoba, le Projet d'expansion du canal de dérivation est le premier projet approuvé dans le cadre du FCIS. Il s'agit d'un des quatre projets de « priorité nationale » auquel les administrations provinciale et fédérale consacrent chacune 120 millions de dollars, soit un total de 240 millions de dollars. À l'heure actuelle, les deux ordres de gouvernement sont en pourparlers pour déterminer d'autres éléments du partage des coûts de ce projet d'une valeur de 665 millions de dollars.

En plus du projet portant sur le canal de dérivation, l'administration fédérale a accordé au Manitoba 55 millions de dollars dans le cadre du FCIS pour des priorités « provinciales ». À cette fin, le 19 mars 2004, les gouvernements fédéral et provincial, en collaboration avec la Ville de Winnipeg, ont annoncé qu'ils avaient pris une entente de principe les engageant à fournir jusqu'à 165 millions de dollars, soit 55 millions de dollars chacun, pour les trois grandes priorités de la Ville de Winnipeg, le tout réparti sur un certain nombre d'années.

Les priorités sont les suivantes :

1. Le passage inférieur de Kenaston : 39 millions de dollars ou 13 millions de dollars de chaque partenaire.

2. Améliorations au système de traitement des eaux usées : 72 millions de dollars ou 24 millions de chaque partenaire.

3. Bus Rapid Transit (BRT) (service d'autobus express) : 50,5 millions de dollars ou 17 millions de chaque partenaire.

Les changements survenus en 2004 au Conseil municipal de Winnipeg ont donné lieu à la décision de remettre en question le projet de service d'autobus express, de confier l'examen de la question à un groupe de travail et de demander que les fonds destinés au BRT soient redirigés au profit d'une autre activité. Ainsi, on a tenu des discussions tripartites sur la réaffectation des fonds; les trois ordres de gouvernement ont fermement maintenu leur engagement à fournir 165 millions de dollars pour aborder les priorités de Winnipeg.

PROJETS DE WINNIPEG

Passage inférieur de Kenaston

- Le 31 mars 2005, le Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont ratifié une entente tripartite de contribution pour la construction d'un passage inférieur à l'intersection du boulevard Kenaston et des voies ferrées du CN qui le croisent à la hauteur de l'avenue Wilkes, et d'une structure ferroviaire de deux voies en béton renforcé qui passera par-dessus Kenaston. En tout, le projet devrait coûter 44 millions de dollars, soit des contributions de 13 millions de dollars pour les administrations provinciale et fédérale. C'est la Ville de Winnipeg qui se chargera du reste des coûts du projet.

  Le projet rehaussera l'efficacité et l'efficience de l'infrastructure de transport de Winnipeg en éliminant une grande source d'« embouteillage » sur la route 90, un passage très prisé des camions et des autobus en plein cœur d'un des quartiers les plus dynamiques de la ville. Le passage inférieur éliminera le potentiel de collision avec les trains, réduira les temps de déplacement et les émissions provenant des véhicules forcés d'attendre aux intersections. La Ville prévoit des économies d'essence et estime que la réduction du temps d'attente des véhicules devrait engendrer des avantages économiques de l'ordre de 1,1 million de dollars par année.

  Le projet devrait être terminé pour l'automne 2006.

Améliorations au système de traitement des eaux usées

- Les améliorations au système de traitement des eaux usées de la Ville de Winnipeg ont été désignées comme une priorité pour donner suite au ***Plan d'action de protection du lac Winnipeg*** annoncé en février 2003 et aux recommandations que faisait la Clean Environment Commission dans son rapport d'août 2003 après la fuite d'eaux usées survenue dans la rivière Rouge en septembre 2002.

Le système de traitement des eaux usées est considéré comme une « priorité de financement » jusqu'à ce qu'on ait terminé le processus fédéral de contrôle préalable. On prévoit que les autorisations officielles et l'exécution d'une entente tripartite de contribution devraient se concrétiser en 2005-2006.

Aux fins du financement du FCIS, on a déterminé que l'amélioration du système de traitement des eaux usées prendra la forme d'un projet échelonné sur 10 ans, soit une série d'améliorations du traitement portant notamment sur la désinfection, le contrôle des nutriments et le traitement des centrifugats aux trois centres de contrôle de la pollution par les eaux usées, soit ceux du West End, du North End et du South End.

PARTIE V – UN REGARD VERS L'AVENIR

Les travaux d'infrastructure (construction, rénovation, agrandissement ou modernisation du matériel) permettront d'améliorer la qualité de vie des Manitobains et de jeter les fondations d'une croissance économique durable au XXI^e siècle. Le Programme s'inscrit dans la longue collaboration entre le Canada, le Manitoba et les collectivités pour l'amélioration des infrastructures.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, 2004-2010

Les travaux de construction vont bientôt commencer dans un certain nombre de projets de la première série du FIMR au Manitoba, y compris deux grands réseaux à large bande des régions rurales et du Nord du Manitoba, et de nombreux projets d'usine de traitement de l'eau et des eaux usées. La construction d'une usine industrielle de traitement des eaux usées à Dauphin, un projet qui à son tour facilitera la construction d'un abattoir sous inspection fédérale, profitera à la province dans son ensemble.

À Winnipeg, on entreprendra bientôt la construction des nouvelles installations de la Winnipeg Humane Society, d'un important centre des loisirs à Transcona, d'un nouveau Library Park au centre Ville de Winnipeg et d'une infrastructure Smartpark à l'Université du Manitoba. Les gens de la région de Winnipeg entendront bientôt parler de plusieurs nouvelles installations communautaires régionales dans les environs.

Les demandes de la deuxième série qui prenait fin le 15 juin 2005 seront évaluées et annoncées à temps pour le début de la saison de construction 2006.

Programme Infrastructures Canada-Manitoba, 2000-2006

Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba lancé en 2000 se terminera bientôt et la plupart des 177 projets approuvés dans le cadre de ce programme de 180 millions de dollars auront été menés à bien. Avec la fin des travaux de construction, on verra se concrétiser les avantages du programme, notamment une amélioration de l'eau potable pour de nombreux ménages, un traitement supérieur des eaux usées, un plus grand nombre de ménages seront reliés aux réseaux d'égout, une hausse du recyclage, une réduction des coûts du cycle de vie des installations municipales, l'amélioration des installations récréatives ainsi que la création d'un plus grand nombre d'emploi et l'obtention de fonds de partenaires non gouvernementaux associés aux projets. Lorsque les projets seront terminés, les collectivités pourront jouir pleinement des avantages de ces installations communautaires améliorées.

Les dépenses du programme se poursuivront tant et aussi longtemps que les promoteurs déposeront des demandes de remboursement.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Les travaux pour aborder les priorités d'infrastructures stratégiques de Winnipeg continueront de progresser de façon satisfaisante. Une entente de principe entre les trois ordres de gouvernement en vue de réorienter les priorités d'infrastructures stratégiques pour la Ville de Winnipeg confirmeront

l'appui à des projets comme le passage inférieur de Kenaston et renforceront le soutien qui existe déjà pour le projet d'amélioration du système de traitement des eaux usées.

La réorientation des priorités du FCIS permettra de conclure une entente de principe distincte avec la Province et la Ville en vue de consacrer jusqu'à 43 millions de dollars à l'amélioration communautaire stratégique des installations récréatives et des parcs.

Au cours de l'année qui vient, le projet de passage inférieur de Kenaston sera mené à bien et inauguré. Les trois ordres de gouvernement concluront une entente tripartite de financement du projet d'amélioration du système de traitement des eaux usées de la ville, et on entreprendra de nombreuses améliorations aux infrastructures récréatives, comme un nouveau complexe intérieur pour le soccer.

PARTIE VI - RÉSUMÉ DES DÉPENSES DU PROGRAMME CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Voici un résumé rétrospectif des dépenses réelles du programme jusqu'à la clôture de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2005 :

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES RÉELLES (milliers de dollars)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCALITÉ/ DEMANDEUR	TOTAL PICM
2000-2001	312,5	377,1	-	689,6
2001-2002	4 178,3	4 290,6	3 487,7	11 956,6
2002-2003	16 634,0	12 005,0	13 648,0	42 287,0
2003-2004	19 595,8	15 669,7	17 195,4	52 460,9
2004-2005	7 050,2	10 307,2	8 282,0	25 639,3
TOTAL	**47 770,8**	**42 649,6**	**42 613,0**	**133 033,3**

Note:

1. Les écarts entre les dépenses fédérales, provinciales et locales sont attribuables aux faits suivants :

   a) L'entente Infrastructures Canada-Manitoba prévoit des dépenses générales de contrepartie égales en partenariat avec les demandeurs locaux pendant la durée totale du programme. Les formules de partage des coûts peuvent toutefois varier selon les projets ou l'exercice.

   b) Le Canada et le Manitoba partagent les frais administratifs du Secrétariat d'Infrastructures et ceux du projet d'amélioration de la protection contre les inondations de la rivière Rouge. Il n'y a pas de contributions locales dans le cas de ces deux éléments.

2. Les dépenses réelles des « localités/demandeurs » représentent un tiers des coûts des projets et ne comprennent pas les frais administratifs et les dépenses pour les mesures de protection contre les inondations. Dans les faits, les dépenses locales peuvent avoir dépassé un tiers des coûts du projet, car les projets du PICM sont souvent approuvés à un niveau moindre que les coûts estimés. Toutefois, pour assurer le suivi des dépenses réelles dans le cadre du PICM, les dépenses locales représentent une contribution d'un tiers.

3. Les dépenses du Manitoba sont des dépenses nettes, une fois pris en compte les recouvrements fédéraux des frais administratifs et des coûts du projet des ouvrages de protection contre les inondations.

Les dépenses brutes du Manitoba sont les suivantes :

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES BRUTES DU MANITOBA
MILLIERS DE DOLLARS

	DÉPENSES BRUTES DU MANITOBA	RECOUVREMENT DU FÉDÉRAL	DÉPENSES NETTES DU MANITOBA
2000-2001	608,3	(231,2)	377,1
2001-2002	4 992,0	(701,4)	4 290,6
2002-2003	12 640,7	(635,7)	12 005,0
2003-2004	16 049,9	(380,2)	15 669,7
2004-2005	10 656,1	(348,9)	10 307,2
TOTAL	**44 947,0**	**(2 297,4)**	**42 649,6**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements sur les Programmes Infrastructures Canada – Manitoba, communiquez avec :

Anita Desrochers, Agente d'information du programme
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
363, Broadway, bureau 1140
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3N9
Téléphone : 945-1906 ou composer sans frais le 1 800 268-4883
Télécopieur : 948-2035

Courriel: infra@gov.mb.ca

Site Web du Programme Infrastructures Canada-Manitoba: www.infrastructure.mb.ca

Regions du PICM

Regions du PICM

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
INTERLAKE			
MR d'East St. Paul	Amélioration des infrastructures d'eau et d'égout	200 000 $	X
MR de Siglunes	Décharge	35 000 $	X
Ville de Teulon	Stabilisation de la chaussée de l'étang	38 588 $	X
MR d'Eriksdale MR de Coldwell	Décharge	387 600 $	X
MR de Gimli Ville de Gimli	Construction d'une station régionale d'épuration des eaux usées	2 190 298 $	
Village de Dunnottar	Agrandissement de l'étang des eaux usées	272 000 $	
MR de St. Clements	Projet d'épuration des eaux usées	0 $	
Ville de Selkirk	Amélioration du réseau de conduites d'eau	627 000 $	X
MR d'Armstrong	Salle paroissiale de Fraserwood	200 000 $	
Ville de Selkirk (2003 Western Canada Summer Games Inc.)	Stade communautaire de Selkirk	320 000 $	X
Municipalité d'Arborg	Système de filtration d'eau	176 000 $	
MR de Rockwood	Remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égout de Balmoral	2 207 400 $	X
MR de Woodlands MR de Rosser	Centre récréatif d'Interlake sud	794 700 $	
Municipalité rurale de Grahamdale	Site d'enfouissement régional	400 000 $	
Village de Riverton	Rajeunissement du réseau d'égout	41 600 $	
Ville de Selkirk	Système de stérilisation par rayons ultra-violets	1 106 672 $	
Municipalité de Stonewall	Modernisation du réseau d'adduction et de distribution d'eau	755 746 $	
Municipalité de Teulon	Stabilisation de la lagune, Phase II	30 419 $	
NORD			
Conseil communautaire de Cormorant	Amélioration de la station d'épuration des eaux	400 000 $	
Conseil communautaire de Camperville	Amélioration des conduites d'eau et d'égout	285 000 $	X
Conseil communautaire de Crane River	Amélioration au centre des loisirs	90 000 $	
Ville de Flin Flon	Remplacement de la station de relèvement	685 600 $	X
Conseil communautaire de Duck Bay	Amélioration des conduites d'eau et d'égout	550 000 $	X
MR de Kelsey	Stations de relèvement de Cranberry Portage	175 000 $	
Ville de The Pas	Distribution collecte d'eau	556 000 $	X
Ville de Lynn Lake	Système de l'alimentation et de traitement de l'eau	680 000 $	

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
NORD con't			
Conseil communautaire de Brochet	Station d'épuration des eaux usées partagée avec la Première nation de Barrens Land	1 200 000 $	X
Ville de Leaf Rapids	Amélioration de la station d'épuration des eaux usées	56 000 $	X
Ville de Thompson	Amélioration de la station d'épuration des eaux usées et des stations de relèvement	1 600 000 $	
Conseil communautaire de Wabowden	Décharge	708 000 $	
Conseil communautaire d'Easterville	Étang d'eaux usées partagé avec la Nation crie Chemawawin	242 722 $	X
Conseil communautaire de Pikwitonei	Amélioration de la station d'épuration des eaux	1 163 656 $	X
The Pas et région	Centre de recyclage de The Pas et de la région	90 000 $	
Conseil communautaire de Meadow Portage	Installation de loisirs/concessions	180 000 $	X
Ville de Flin Flon	Agrandissement d'infrastructures municipales	900 000 $	X
Ville de The Pas	Réaménagement du centre polyvalent communautaire de The Pas	2 500 000 $	
Ville de Thompson	Centre communautaire régional de Thompson	2 500 000 $	
MR de Kelsey	Alimentation régionale en eau de Carrot Valley	800 000 $	X
Conseils communautaires d'Aghaming, de Bissett, de Manigotogan et de Seymourville	Site d'enfouissement régional conjoint avec la Première nation de Hollow Water	324 966 $	
Conseil local de Manigotagan	Modernisation de la station d'épuration des eaux usées	1 285 000 $	
Conseil local de Norway House	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 250 000 $	
Conseil local de Pine Dock	Installations de traitement des eaux usées	848 346 $	
Conseil communautaire de Matheson Island	Améliorations des installations récréatives	60 000 $	
CENTRE NORD			
MR de Grey/Pembina Valley Water Cooperative	Remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égout	1 762 735 $	X
MR de Lansdowne	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Arden	500 000 $	
MR de Cartier	Étang d'eaux usées et conduite de refoulement de Springstein	249 199 $	X
MR de North Norfolk	Service souterrain de Memory Lane	60 000 $	X
MR de North Norfolk	Service souterrain de Townley Street	70 000 $	X
MR de Victoria	Station d'épuration des eaux de Holland	240 000 $	
MR de St. François Xavier	Prolongation à l'est des services d'égout	320 000 $	
Village de St. Claude	Amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout à l'extrémité sud	167 000 $	X
MR de South Norfolk	Amélioration de la station d'épuration des eaux de Rathwell	58 000 $	

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
CENTRE NORD con't			
Village de Treherne	Amélioration de la station d'épuration des eaux	135 000 $	X
MR de Macdonald	Amélioration de la qualité de l'eau de Sanford	74 000 $	
Village de St-Claude	Agrandissement et rénovation de la bibliothèque	75 000 $	
Village de MacGregor et MR de North Norfolk	Bibliothèque de North Norfolk et de MacGregor	125 000 $	X
MR d'Headingley	Centre du patrimoine d'Headingley	300 000 $	X
Centre familial et de loisir des jeunes de Portage la Prairie	Améliorations locatives	150 000 $	
PARKLAND			
Ville de Dauphin	Chloration et déchloration	435 000 $	
MR de Mountain	Réseau d'égout par gravité de Birch River	300 000 $	
MR de Park – Nord	Réseau d'aqueduc et d'égout de San Clara	690 000 $	
MR d'Ochre River	Renouvellement de l'étang	197 600 $	X
Ville de Swan River	Réseau d'acqueduc et d'égout	300 000 $	X
Village de McCreary	Modernisation du réseau d'égout et de la principale station de relèvement	135 960 $	X
Village de Benito	Amélioration de la station d'épuration de l'eau	125 000 $	X
Ville de Russell	Élargissement du réseau d'aqueduc et d'égout	225 000 $	X
Ville de Rossburn	Amélioration de la qualité de l'eau	200 000 $	X
Ville de Minitonas	Amélioration de l'élimination des eaux usées	300 000 $	
Ville de Ste. Rose du Lac	Reconstruction de la chaussée de l'étang d'eaux usées	75 000 $	X
Village de McCreary	Renouvellement du réseau d'égout	83 052 $	X
MR de Shellmouth-Boulton	Remplacement des canalisations d'eau d'Inglis	64 000 $	X
Ville de Russell	Remplacement des canalisations d'eau	378 000 $	X
Village de Binscarth	Amélioration du réseau d'égout	362 000 $	
Ville de Dauphin	Amélioration du système d'épuration des eaux usées (mur d'isolement de la boue bentonitique)	576 000 $	
MR de Dauphin pour l'Ukraina Folk Arts Centre	Alimentation en eau et toilettes du Selo Ukraina	75 000 $	X
Ville de Dauphin- MR de Dauphin	Agrandissement du complexe des loisirs de Parkland	2 500 000 $	
MR de Mountain Mafeking	Centre communautaire – Phase II	200 000 $	
Village d'Ethelbert	Transformation de la station d'épuration des eaux	48 965 $	
Municipalité de Grandview	Remplacement de conduites d'eau, Phase	81 360 $	
Municipalité rurale de Mountain	Réseau d'égout de Birch River	696 710 $	
Municipalité rurale de Silver Creek	Modernisation de la station de traitement d'eau d'Angusville	350 880 $	

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
PARKLAND con't			
Ville de Swan River	Complexe récréatif et centre communautaire	900 000 $	
CENTRE SUD			
Ville de Winkler	Agrandissement de l'étang d'eaux usées	750 000 $	X
Village de Plum Coulee	Agrandissement de l'étang d'eaux usées	300 000 $	X
Ville de Carman	Amélioration de la station d'épuration des eaux	136 776 $	X
Ville de Morden	Amélioration et agrandissement de la station d'épuration des eaux	405 000 $	
MR de Montcalm	Construction d'un drain à St. Joseph	673 800 $	X
Village de Somerset	Remplacement de la conduite d'eau principale	42 000 $	X
MR de Stanley	Prolongation du corridor pour l'eau	200 000 $	X
MR de Morris	Réseau d'aqueduc et d'égout de Sperling	175 000 $	X
Ville de Morris	Renouvellement du système d'alimentation en eau et d'épuration des eaux usées	100 000 $	
MR de Stanley	Épuration des eaux à Massey	105 000 $	X
Pilot Mound	Centre communautaire de loisirs et de bien-être	200 000 $	X
Municipalité d'Altona	Modernisation du réseau d'égout	363 200 $	X
Municipalité de Gretna	Réparation de la canalisation d'égout	28 300 $	X
Municipalité rurale de Morris	Agrandissement de la lagune de Lowe Farm	57 600 $	
MR de Lorne/ Table ronde de Saint-Léon	Centre d'interprétation de la salamandre	150 000 $	
Village de Cartwright MR de Roblin	Projet d'efficacité énergétique Cartwright Mather	200 000 $	
MR de Montcalm	Route d'accès au Musée Saint-Joseph	75 000 $	
SUD-EST			
Ville de Lac Du Bonnet	Amélioration de la station d'épuration des eaux	400 000 $	X
Cooks Creek Conservation/ MR de Springfield	Gestion des eaux de surface	345 000 $	
Ville d'Emerson	Renouvellement des conduites d'eau	115 000 $	X
MR de Hanover/ Ville de Niverville	Amélioration des infrastructures du parc industriel	230 000 $	
MR de De Salaberry	Étang de stabilisation des eaux usées de St. Malo	330 000 $	X
Ville de Steinbach	Agrandissement du réseau d'égout et d'eaux usées	800 000 $	X
MR de Tache	Mise hors service/scellement de puits	150 000 $	
MR de Whitemouth	Agrandissement de l'égout et de l'étang de Seven Sisters	175 000 $	
MR de Ritchot	Nouvelle alimentation en eau	6 000 000 $	
MR de Brokenhead	Projet d'aqueduc et d'égout	6 600 000 $	
Ville de Beausejour	Modernisation de l'égout	296 000 $	X

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
SUD-EST con't			
Ville de Beausejour/MR de Brokenhead et l'Aréna Memorial de Beausejour-Brokenhead	Complexe sportif Memorial	200 000 $	
MR de Piney	Station d'épuration des eaux usées	354 000 $	
MRs de Stuartburn et Franklin	Prévention des inondations	300 000 $	
Municipalité rurale d'Alexander	Réseau d'aqueduc régional	400 000 $	
Municipalité rurale de La Broquerie	Installation d'assainissement de la lagune	635 514 $	
Municipalité rurale de Lac du Bonnet	Égout collecteur et agrandissement de la lagune	1 200 000 $	
District d'administration locale de Pinawa	Amélioration du système de filtration	1 092 000 $	
Village de Powerview	Remplacement de la conduite principale	46 080 $	
Municipalité rurale de Springfield	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Anola	1 096 000 $	
Community Club de Reynolds	Approvisionnement en eau à Prawda	40 000 $	
Ville de Ste. Anne	Projet de pont et de route (Villa Youville)	500 000 $	
Municipalité rurale de Taché	Modernisation du réseau d'égout de Lorette	416 350 $	
SUD-OUEST			
Municipalité de Carberry/Municipalité rurale de North Cypress	Installations récréatives communautaires de Carberry Plains	200 000 $	
Ville de Brandon	Amélioration de l'étang de la cellule 3 B	500 000 $	
Ville de Boissevain	Remplacement de l'égout et des stations de relèvement de l'égout	100 000 $	X
MR d'Elton	Réseau d'égout à faible pression et étang de Forrest	300 000 $	X
Ville de Hamiota	Renouvellement des canalisations d'eau	75 000 $	X
MR de Harrison	Élargissement du réseau d'aqueduc, d'égout et de l'étang	175 000 $	
Ville de Killarney	Station de relèvement de Mountain Avenue	90 000 $	X
Ville de Neepawa	Améliorations du réseau d'aqueduc et d'égout	480 000 $	X
MR de Pipestone	Étang de Reston	300 000 $	X
MR de Riverside	Centre écologique d'élimination des déchets	5 407 $	X
Elkhorn-Wallace Recycle/Village d'Elkhorn	Augmentation du recyclage	12 000 $	X
MR de Whitehead	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Alexander	500 000 $	
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Lyleton	37 000 $	X
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Pierson	37 000 $	
MR de Riverside	Amélioration de la station d'épuration des eaux de Dunrea	24 000 $	X
Village de Glenboro	Amélioration du réseau d'égout	33 000 $	
Village de Wawanesa	Station d'alimentation et d'épuration de l'eau	186 000 $	X
Ville de Melita	Amélioration de la station d'épuration des eaux	41 000 $	X
MR de Strathclair	Agrandissement de l'étang	132 000 $	

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
SUD-OUEST con't			
Ville de Brandon – Westman Recycling Council Inc.	Nouvelle installation de recyclage	1 900 000 $	X
Ville de Shoal Lake	Amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout	355 000 $	
Ville de Virden	Prolongation du réseau d'aqueduc et d'égout	900 000 $	
Ville de Minnedosa/ MR de Minto/ MR d'Odanah	Expansion de la bibliothèque régionale de Minnedosa	300 000 $	
Ville de Brandon	Système de stérilisation de l'eau par rayons ultra-violets	912 000 $	
Municipalité rurale de Cornwallis	Modernisation du réseau d'égout de Sprucewoods	1 200 000 $	
Municipalité rurale de Miniota	Étang d'épuration	320 323 $	
Municipalité de Rapid City	Agrandissement du réservoir d'eau et remplacement du système de filtration	128 362 $	
Village de Waskada	Remplacement de la conduite de refoulement	26 705 $	X
Municipalité rurale de Whitewater	Modernisation des services d'eau de Minto	240 000 $	
Jardin international de la paix	Réparations aux dortoirs	751 000 $	
WINNIPEG ET RÉGION			
Ville de Winnipeg	Modernisation du complexe récréatif de Sargent Park	1 910 000 $	
North End Community Renewal Corporation	Centre de bien-être du North End	3 000 000 $	
Centre culturel franco-manitobain/le Cercle Molière	Agrandissement des espaces culturels	500 000 $	
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	Amélioration de l'installation	3 900 000 $	
Ville de Winnipeg	Avenue Leila, amélioration et aménagement paysager	1 200 000 $	X
Ville de Winnipeg	Pont Redwood, restauration de l'infrastructure	1 500 000 $	
Centre communautaire Red River	Installation communautaire polyvalente	900 000 $	
Stade Canad Inns	Amélioration du gazon	2 100 000 $	
Ville de Winnipeg	Rénovation du secteur riverain du centre-ville	29 490 000 $	
Ville de Winnipeg	Projet de bibliothèque du Centenaire, rénovation et agrandissement de la bibliothèque	9 000 000 $	
Philippine Canadian Centre	Installation communautaire polyvalente	900 000 $	
Conservation Manitoba	Amélioration des ouvrages de protection contre les inondations de la rivière Rouge	1 666 000 $	
Ville de Winnipeg	St. James Assiniboia Piscine du Centenaire, agrandissement et rénovation	3 000 000 $	
True North, (TN Arena Ltd Patnership)	Complexe de spectacles	34 000 000 $	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Protection contre les inondations	105 915 $	
Hindu Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA, 2000-2006

Annonce de projets par région au 31 mars 2005

Note : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité de gestion du programme.

Promoteur	Titre et description du projet	Financement annoncé	Projets terminés
WINNIPEG ET RÉGION con't			
Manitoba Islamic Association Community Centre Complex	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Snoman Inc.	Information pour les motoneigistes et panneaux de sécurité dans les sentiers	67 762 $	X
Riverside Park Management Inc.	Agrandissement du stade CanWest Global	4 500 000 $	X

ANNEXE II a. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Catégories et critères d'investissement

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) prévoit dix catégories d'investissements. Chacune d'elle comporte ses propres objectifs et des critères de présélection obligatoires pour déterminer l'admissibilité des projets. Chaque projet présenté dans le cadre du FIMR doit correspondre à une des dix catégories de projets, être conforme aux objectifs de celle-ci, être directement liés à une des sous-catégories et satisfaire les critères de présélection obligatoires.

Toutes les catégories, leurs objectifs, leurs sous-catégories ainsi que les critères de présélection obligatoires sont décrits ci-dessous. En outre, chaque catégorie comporte des critères de classement. Vous trouverez une matrice résumant les critères de classement applicables pour chaque catégorie à la page 49, soit après les renseignements sur les dix catégories d'investissement.

Catégorie 1 : EAU

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une Infrastructure publique qui permet d'améliorer la qualité de l'eau et d'assurer une utilisation et une gestion durables de l'infrastructure et des ressources en eau.

Sous-catégories :

- alimentation en eau potable;
- systèmes de traitement de l'eau potable;
- systèmes de distribution de l'eau potable.

Critères de présélection obligatoires :

- La qualité de l'eau potable qui résulterait du projet doit respecter les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* ou être conforme aux normes provinciales, selon l'exigence la plus élevée;
    - le plan d'activités doit démontrer la prise en considération de solutions de rechange au projet proposé ainsi que les coûts d'exploitation à long terme de l'Infrastructure;
    - toutes les composantes de l'infrastructure résultant du projet qui seront en contact avec de l'eau potable doivent rencontrer la norme ANSI/NSF 61;
    - dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales, le plan d'activités doit prévoir le recouvrement intégral des coûts, y compris les coûts d'exploitation et les coûts des investissements. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, le plan d'activités doit présenter des alternatives viables à mettre en place pour assurer un recouvrement.

Catégorie 2 : EAUX USÉES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique en vue de réduire les effets possibles des effluents sur les sources d'eau potable, les écosystèmes aquatiques, y compris les ressources halieutiques et la biodiversité, et accroître l'efficacité de la collecte et du traitement des eaux usées, incluant les eaux pluviales.

Sous-catégories :

- systèmes d'égout, y compris les systèmes d'égouts sanitaires et unitaires;
- systèmes séparés de drainage pluvial;
- gestion centralisée des systèmes de traitement des eaux usées sur place.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet améliorera la qualité des effluents qui sont présents dans les eaux usées et le rejet des eaux pluviales doit réduire les effluents contaminant, y compris ceux qui ont atteint un niveau toxique, provenant des stations d'épuration des eaux d'égouts;
- dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales, le plan d'activités doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, le plan d'activités doit présenter des alternatives viables à mettre en place pour assurer un recouvrement.
- Dans le cas de projets qui traitent directement des échecs septiques sur place, le projet doit éliminer les menaces contre la santé publique.

Catégorie 3 : DÉCHETS SOLIDES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure permettant une meilleure gestion des déchets solides, d'augmenter la récupération et l'utilisation des matières recyclées et organiques, de réduire le tonnage de déchets solides envoyés dans les sites d'enfouissement par personne, de réduire les incidences environnementales, et d'améliorer la récupération d'énergie.

Sous-catégories :

- réacheminement des déchets – installations de récupération des matières;
- gestion des matières organiques;
- centres de récupération;
- sites d'enfouissement;
- traitement thermique.

Critères de présélection obligatoires :

- le projet doit être conforme à une stratégie municipale viable de gestion des déchets solides;
- dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales, le plan d'activités doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement

intégral n'est pas possible, le plan d'activités doit présenter des alternatives viables à mettre en place pour assurer un recouvrement.

Catégorie 4 : TRANSPORT EN COMMUN

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique de transport qui permettra de réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, et qui améliorera la sécurité, appuiera le tourisme et le commerce, fera la promotion du développement économique et social des zones urbaines et rurales et aidera à faire du Canada un chef de file dans l'utilisation des technologies novatrices en ce qui concerne l'exploitation et la gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégories :

- transport urbain rapide : immobilisations et matériel roulant (incluant : trains légers, ajouts de trains lourds, métros, traversiers, gares de transit, stationnements incitatifs, couloirs réservés aux autobus et lignes ferroviaires);
- autobus urbains : matériel roulant et stations de transit;
- systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
    - investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; les renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; les opérations de transports en commun; la gestion des incidents et les systèmes de sauvetage;
    - investissements en immobilisations, tels que bretelles de déviation et voies réservées aux véhicules à occupation multiple;
    - intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport urbain et rural.

Critères de présélection obligatoires :

- le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité;
- le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique;
- le plan d'activités du projet doit comprendre :
    - des données sur le projet, notamment sur la réduction des émissions de GES et ses coûts;
    - des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
    - des renseignements prouvant la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
    - des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité du requérant aux lignes directrices en matière de génie (p. ex., à celles de l'Association des transports du Canada);

- des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
- confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 5 : ROUTES LOCALES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer les routes locales, ce qui permettra de réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, améliorer la sécurité, appuyer le tourisme et le commerce, faire la promotion du développement économique et social des zones locales et aider à faire du Canada un chef de file dans l'utilisation des technologies novatrices en ce qui concerne l'exploitation et la gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégorie :

- routes locales, réseaux de routes de dégagement, ponts et tunnels à l'intérieur des limites municipales;
- systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
  - investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; les renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; les opérations de transports en commun; la gestion des incidents et les systèmes de sauvetage;
  - investissements en immobilisations, tels que bretelles de déviation et voies réservées aux véhicules à occupation multiple;
  - intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport urbain et rural.

Critères de présélection obligatoires :

- le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité;
- le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique;
- le plan d'activités du projet doit comprendre :
  - des données sur le projet, notamment sur la réduction des émissions de GES et ses coûts;
  - des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
  - des renseignements prouvant la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
  - des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité du requérant aux lignes directrices en matière de génie (p. ex., à celles de l'Association des transports du Canada);

- des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
- confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 6 : CULTURE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure patrimoniale et artistique, ce qui permettra aux collectivités d'exprimer, de préserver, de développer et de promouvoir leur culture et leur patrimoine.

Sous-catégories :

- musées (y compris les musées d'art);
- sites locaux désignés sites du patrimoine;
- installations pour les arts d'interprétation;
- centre culturels ou communautaires;
- bibliothèques municipales;
- autres infrastructures culturelles qui satisfont aux buts de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- le plan d'activités doit démontrer la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité;
- l'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées;
- toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. cent les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 7 : LOISIRS

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure récréative sportive publique pour encourager une plus grande proportion de Canadiens de toutes les couches de la société à intégrer le sport et l'activité physique dans leur vie quotidienne.

Sous-catégorie :

- installations sportives autres que celles destinées principalement aux athlètes professionnels;
- lieux récréatifs communautaires;
- terrains et parcs, parcours de santé, pistes cyclables et sentiers, terrains de jeux et autres installations;
- autres infrastructures de récréation qui satisfont aux buts de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- le plan d'activités doit démontrer la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité;
- les caractéristiques exigées pour le projet doivent être le résultat de consultations avec les principaux utilisateurs des installations proposées;

- l'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées;
- toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. cent les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments;
- dans les cas où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales et communautaires, le plan d'activité doit pourvoir pour un financement public directement proportionnel au niveau d'utilisation publique, pour les activités communautaires et le sport amateur; par exemple, si 20 p. cent des installations proposées sont disponibles pour une utilisation publique, alors 20 p. cent des coûts du projet seront admissibles au financement.

Catégorie 8 : TOURISME

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure touristique qui soit viable économiquement et écologiquement afin d'améliorer la qualité de l'expérience touristique, et conséquemment accroître le nombre de visiteurs au Canada.

Sous-catégorie :

- Infrastructure municipale de base qui appuie ou offre un accès aux installations touristiques;
- attractions communautaires publiques;
- centres de congrès ou de commerce;
- édifices d'expositions;
- autres infrastructures de tourisme qui satisfont aux buts de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- le plan d'activités doit démontrer la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité;
- l'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées;
- toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. cent les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments;

Catégorie 9 : AMÉLIORATIONS EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une Infrastructure propriété de l'Administration locale qui optimise l'utilisation des sources d'énergie (p. ex. dans les édifices et autres installations) et réduit les émissions de GES et les contaminants de l'air provenant de sources municipales.

Sous-catégories :

- réhabilitation des édifices appartenant à l'Administration locale;
- systèmes énergétiques, tels que l'énergie renouvelable, la production combinée de chaleur et d'électricité, la cogénération et les réseaux thermiques;
- éclairage des rues.

Critères de présélection obligatoires :

- dans les cas de réhabilitation, le projet doit rencontrer les normes comparables aux initiatives de réhabilitation énergétique résidentielles et commerciales de Ressources naturelles Canada;
- le remplacement des dispositifs actuels (p. ex. ventilation, fenêtres, chauffage, toilettes, etc.) par les meilleurs dispositifs à haut rendement énergétique de leur catégorie (p. ex. Energy Star) tout en tenant compte de la situation des collectivités éloignées et autochtones;
- le projet tient compte de l'utilisation de sources alternatives d'électricité, de chaleur et de refroidissement;
- tous les nouveaux édifices doivent dépasser d'au moins 25 p. cent les exigences d'efficacité du code national du bâtiment.

Catégorie 10 : CONNECTIVITÉ

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure qui appuie l'objectif du Canada visant à permettre l'accès de la large bande à toutes les collectivités, d'améliorer la prestation de services tels que le cybergouvernement, la cybersanté et la cyberéducation, et améliorer la qualité de vie et le développement social, et accroître le potentiel d'innovation et le développement économique des collectivités du Canada.

Sous-catégories :

- réseau fédérateur à grande vitesse (transport);
- points de présence (accès);
- distribution locale dans les collectivités.

Critères de présélection obligatoires :

- le plan d'activités doit démontrer la capacité du Requérant d'exploiter et de gérer l'Infrastructure résultante;
- afin de promouvoir la compétitivité, un processus compétitif d'octroi des marchés neutre, tant au plan commercial que technologique, doit être, ou sera mené pour le projet;
- la solution proposée par le projet doit être entièrement accessible à des tiers;
- les portions de l'infrastructure résultante du projet qui sont accessibles au public doivent être accessibles aux personnes handicapées.

ANNEXE II.b. – FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE – CRITÈRES DE CLASSEMENT

Un projet sera classé en fonction de la manière dont il satisfait les critères de classement énoncés dans le tableau ci-dessous.

	CRITÈRES DE CLASSEMENT Par catégorie de projet	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Récréation	Tourisme	Amélioration énergétique	Connectivité
Critères partagés	1. reçoit un vaste appui dans la collectivité	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	2. prend en considération son incidence sur les divers paramètres du climat et s'adapte aux risques potentiels posés par les changements climatiques futurs;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	3. amenuise les effets sur les changements climatiques en: • réduisant les GES en faisant appel à des technologies et pratiques qui augmentent l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie renouvelable, ou à d'autres stratégies de réduction • réduisant de façon économique les émissions de GES attribuables au Projet sur les plans de la construction et de l'exploitation	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	4. suscite d'autres investissements des secteurs privé et public et encourage le PPP	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	5. utilise les meilleures technologies et pratiques de construction	•	•	•		•					
	6. améliore la consommation et l'efficacité énergétique	•	•	•						•	
	7. présente une gestion des ressources en boucle (réutilisation et recyclage des eaux usées et des bio solides, production d'énergie dérivée du processus de traitement, réutilisation des déchets et recyclage et source d'énergie passive)	•	•	•							
	8. réduit ou élimine les risques potentiels à la santé	•	•								
	9. est conforme à une stratégie pour la gestion de l'eau et des eaux usées qui est viable à long terme et qui inclut, si applicable, le comptage et la tarification de l'eau	•	•								
	10. est appuyé par un plan d'activités qui se penche sur les aspects suivants : • la gestion de la demande, incluant un système de comptage de l'eau et une campagne d'éducation du public • une approche durable de financement qui assure la poursuite de l'exploitation, de l'entretien et des travaux d'amélioration	•	•								
	11. réduit ou élimine les effets ou risques potentiels associés aux désastres			•	•	•	•	•	•	•	•
	12. améliore l'efficacité du système de transport (p. ex. coût passager/Km, capacité d'écoulement des passagers dans les corridors)				•	•					
	13. prend en considération des solutions de rechange au Projet proposé				•	•					
	14. améliore le transport ainsi que la sécurité et la protection du public				•	•					
	15. permet de réduire les autres polluants ambiants créés par les moyens de transport				•	•					
	16. améliore l'accès aux possibilités d'affaires, d'emploi et d'éducation pour les citoyens de la place, y compris la population autochtone				•	•					
	17. favorise l'utilisation de technologies novatrices ou de processus en matière de transport urbain ou rural incluant l'utilisation de technologies STI lorsque approprié				•	•					
	18. est polyvalent							•	•		

CRITÈRES DE CLASSEMENT Par catégorie de projet		Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Récréation	Tourisme	Amélioration énergétique	Connectivité
Eau	19. prévoit une approche intégrée de plusieurs compétences et de plusieurs secteurs en matière d'eau potable qui : • tient compte de la viabilité à long terme, • comprend la tarification et la gestion intégrée des bassins hydrographiques • comprend le concept de la source au robinet	•									
Eaux usées	20. pourvoit à la gestion des eaux pluviales en prévoyant, par exemple, des canalisations séparées pour les systèmes de collecte des eaux usées et de drainage pluvial		•								
	21. réduit la fréquence des débordements des égouts sanitaires et unitaires lors des pluies		•								
	22. propose que les stations d'épuration des eaux usées aient un rendement équivalent à celui des systèmes de traitement secondaires avec, au besoin, des systèmes de traitement supplémentaires		•								
Déchets solides	23. réduit la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement par personne et accroît la quantité de déchets recyclés ou compostés par personne			•							
	24. est basé sur le principe de la capitalisation du coût entier			•							
Transport en commun	25. accroît la part des modes de transport en commun et la clientèle				•						
	26. comprend le déploiement de stratégies sur les besoins en transport pour augmenter la clientèle des transports en commun ou de technologies pour favoriser l'efficacité des systèmes par la facilité de transfert entre les modes et leur intégration (p. ex. l'intégration des tarifs et des services)				•						
	27. améliore efficacement l'accès aux principales installations de transport (p. ex. les ports, les aéroports, les gares)				•						
	28. a fait l'objet d'une analyse coûts-avantages particulièrement pour les projets de plus grande envergure				•						
Routes locales	29. tient compte de l'impact des investissements dans les routes sur le transport en commun dans les mêmes limites urbaines et rurales, et établit des stratégies d'atténuation des impacts s'il y a lieu					•					
Culture	30. fait partie d'une stratégie culturelle viable de la communauté locale;						•				
	31. contribue à la viabilité globale de la collectivité						•				
	32. permet d'accroître la capacité du Requérant d'atteindre de nouveaux publics, ainsi que d'améliorer et de diversifier les programmes offerts						•				
	33. a des répercussions positives globales sur la disponibilité d'espaces pour la création et l'innovation artistique et pour la présentation de spectacles ou pour la mise en valeur et la préservation de collections patrimoniales dans un environnement polyvalent						•				
	34. complémente le réseau d'infrastructure culturelle destinée aux activités artistiques et patrimoniales, qu'il soit local, provincial ou national						•				
	35. profite à d'autres organismes artistiques et de mise en valeur du patrimoine local, régional, provincial, national ou, s'il y a lieu, international						•				
	36. contribue à la désignation, à la conservation ou à la rénovation de sites patrimoniaux						•				
	37. reçoit l'appui des communautés artistiques et celles engagées dans mise en valeur du patrimoine						•				
	38. répond aux normes fédérales, provinciales et municipales en vigueur à l'intention des peuples des Première nations et des Inuits						•				

CRITÈRES DE CLASSEMENT Par catégorie de projet	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Récréation	Tourisme	Amélioration énergétique	Connectivité
Récréation										
39. cible des quartiers défavorisés							•			
40. propose une infrastructure pour la pratique accessible et sécuritaire de l'activité physique, du sport et autres activités récréative qui contribuent au développement social, personnel et économique de la collectivité							•			
41. garantit que l'installation récréative sera utilisée pour offrir à grande échelle des programmes d'activités sportives, physiques et récréatives							•			
42. accroît l'accès et la participation du public aux installations ou aux activités récréatives							•			
43. offre un accès sécuritaire et équitable aux installations intérieures, extérieures et naturelles							•			
44. encourage les partenaires communautaires à en tirer le plus d'avantages possibles							•			
45. est conçu pour que les installations sportives incluses puissent répondre aux normes internationales de compétitions approuvées par les organismes sportifs nationaux, dans la mesure du possible							•			
46. comprends des plans communautaires officiels encourageant la vie active et le transport actif (poste cyclables/récréatives)							•			
47. encourage, appuis ou augmente les possibilités de pratique de l'activité physique et tous les membres de la collectivité, et plus particulièrement les groupes plus défavorisés							•			
Tourisme										
48. permet d'augmenter le nombre de touristes qui visitent la collectivité								•		
49. permet d'augmenter la durée moyenne de séjour des touristes qui visitent la collectivité								•		
50. démontre un effet d'entraînement pour la région (retombées économiques, complément aux infrastructures, attraction d'une nouvelle clientèle, etc.)								•		
51. comprend des installations touristiques qui sont écologiquement viables								•		
52. utilise le tourisme pour mieux faire comprendre les enjeux environnementaux								•		
53. fait partie d'une stratégie touristique plus vaste de la collectivité locale								•		
Améliorations énergétiques										
54. réduit les GES en tenant compte davantage des projets qui permettent plus de réductions et du rapport coût-efficacité des réductions pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral									•	
55. accroît le confort des occupants de l'édifice									•	
56. a l'appui d'un plan municipal relatif aux changements climatiques									•	
57. réduit la pollution de l'air									•	
58. accroît l'efficacité énergétique, ainsi que la diversité et la sécurité en matière d'énergie									•	
59. dans les cas de cogénération et de systèmes énergétiques de quartier : • permet de remplacer des sources d'énergie productrices de grandes quantités de GES • présente une source d'énergie à coûts concurrentiels									•	
60. quand des édifices sont en cause, tient compte de l'utilisation des systèmes de chauffage et de refroidissement à l'eau, comme les pompes géothermiques, les appareils de combustion à biomasse à haut rendement/à faible taux d'émission, la technologie Solarwall (air frais du dehors chauffé à l'énergie solaire) et des installations solaires d'alimentation en eau chaude									•	

CRITÈRES DE CLASSEMENT Par catégorie de projet		Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Récréation	Tourisme	Amélioration énergétique	Connectivité
Connectivité	61. profite à la collectivité et améliore la prestation des services publics										•
	62. offre des connexion aux points de présence dans les collectivités qui permettent d'offrir des tarifs d'abonnement raisonnables aux entreprises et résidents de cette collectivité										•
	63. améliore la qualité, l'accessibilité et l'efficacité de la cybersanté										•
	64. fait appel à des technologies appropriées et accessibles qui peuvent être modifiées pour répondre aux besoins futurs										•
	65. bénéficie des investissements du secteur privé et de son implication dans la gestion et l'exploitation du réseau										•
	66. pourvoit aux besoins des langues et des cultures autochtones et celles des minorités										•
	67. encourage la participation des entreprises autochtones.										•